

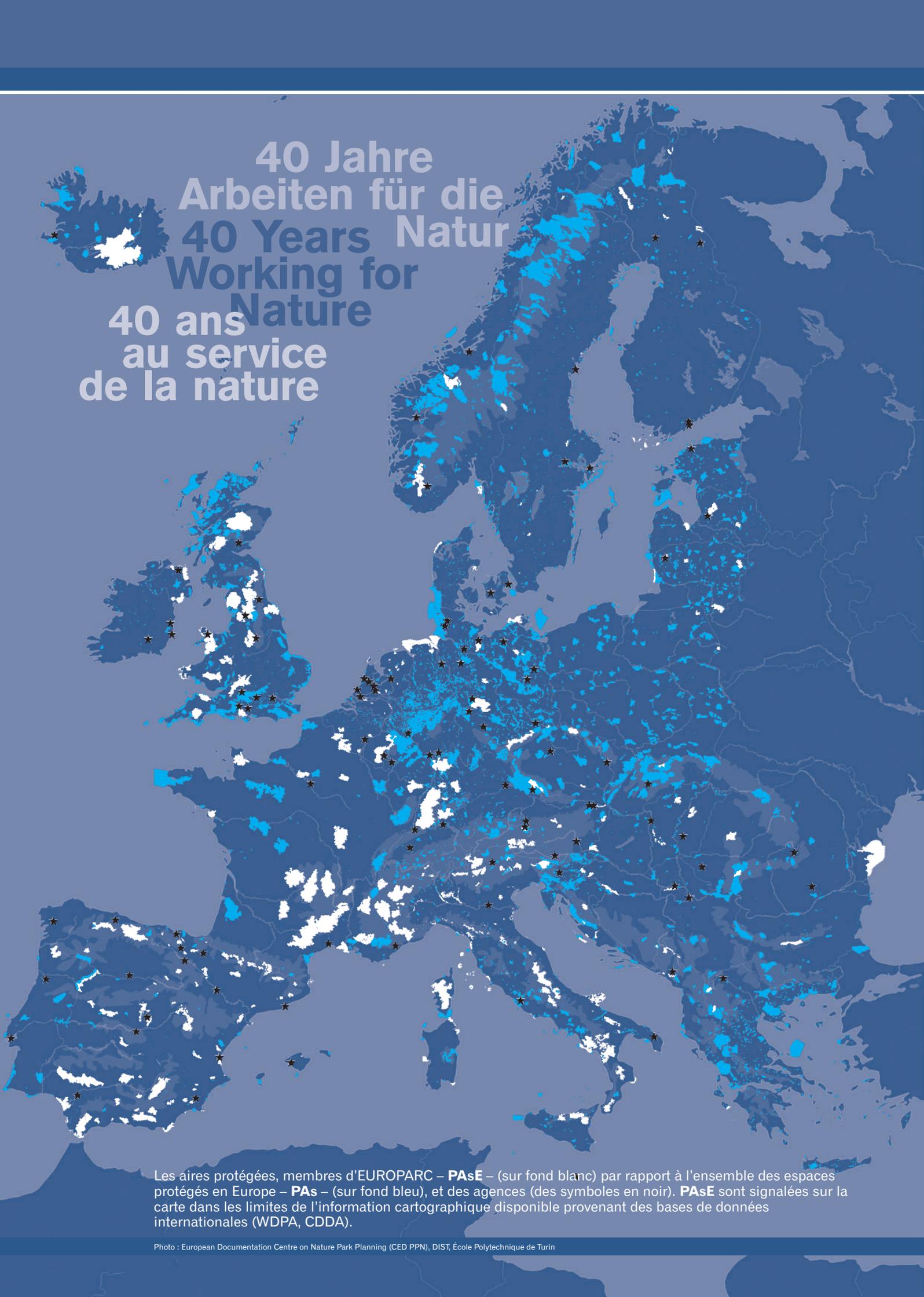


Rapport d'activité de la Fédération EUROPARC

Janvier - Décembre 2013



EUROPARC
F E D E R A T I O N

A map of Europe with a blue background. White areas represent protected areas (PAsE) and blue areas represent other protected areas (PAs). Black stars represent agencies. The text is overlaid on the top left of the map.

40 Jahre
Arbeiten für die
40 Years Natur
Working for
Nature
40 ans
au service
de la nature

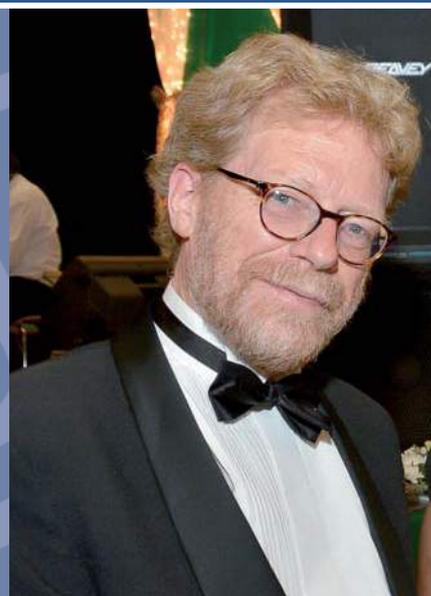
Les aires protégées, membres d'EUROPARC – **PASe** – (sur fond blanc) par rapport à l'ensemble des espaces protégés en Europe – **PAs** – (sur fond bleu), et des agences (des symboles en noir). **PASe** sont signalées sur la carte dans les limites de l'information cartographique disponible provenant des bases de données internationales (WDPA, CDDA).

EUROPARC est l'organisation de coordination des espaces protégés en Europe. Elle réunit parcs nationaux, parcs régionaux, parcs naturels et réserves de biosphère de 35 pays, autour d'un même objectif : protéger l'unique variété de faune, de flore et d'habitats en Europe.

Sommaire

Le Mot du président	2
À quoi travaillons-nous ?	4
Faire connaître notre message	5
Gestionnaires efficaces pour un réseau Natura 2000 efficace	9
Faire valoir les intérêts de nos adhérents en Europe	10
Investir dans la jeunesse	12
La Charte européenne pour le tourisme durable dans les aires protégées	14
Le Programme Transboundary Parks	16
EUROPARC Awards 2013 – Reconnaître les bons résultats	18
La Gestion des bénévoles dans les aires protégées européennes	20
Les Groupes de travail d'EUROPARC	21
Notre réseau européen	23
EUROPARC Atlantic Isles	24
EUROPARC République tchèque	26
Federparchi-EUROPARC Italie	28
EUROPARC Section française	30
EUROPARC Allemagne	32
La Section Nordic-Baltic	34
EUROPARC Espagne	36
Notre branche conseil	38
Nos adhérents	40
Rapport financier	42
Nous contacter	44

Le Président d'EUROPARC
Thomas Hansson
Photo : EUROPARC



Le Mot du président

Chers collègues, chers amis et chers partenaires,

L'année 2013 a été une année toute particulière pour EUROPARC, qui a célébré ses 40 ans au service de la nature. Notre organisation a pris le temps non seulement de revenir sur ce qui avait été accompli ou appris, mais aussi de penser au futur afin d'améliorer la représentation de ses membres et de relever les défis imposés aux aires protégées européennes.

Prenant en considération son histoire, EUROPARC s'est recentrée sur les objectifs initiaux ayant servis à créer l'organisation en 1973, formulés en ces termes : « [...] former une fédération européenne ayant pour mission de favoriser les échanges et les idées, de coordonner les programmes et les décisions, de rendre possible la création de parcs qui se jouent des frontières politiques, [...] »

Le désir d'améliorer sans cesse la gestion des aires protégées européennes (avec désormais les sites N2000) à travers la coopération internationale, le réseautage et le partage de nos expériences constitue l'essence même de l'organisation. En effet, ainsi que la présidente Erika Stanciu (RO) l'avait exprimé : « La force et le succès de la Fédération EUROPARC face aux années à venir, c'est qu'elle représente un réseau vivant qui a la possibilité d'aider les personnes travaillant dans les aires protégées et ceux qui les soutiennent à planifier et agir ensemble. Un réseau qui permet aux gestionnaires d'aller voir au-delà de leurs frontières, d'en ramener des

savoirs et des savoirs-faire et de devenir des acteurs majeurs dans le développement social et économique de leurs pays. ».

Notre conférence annuelle à Debrecen, en Hongrie, a été le point culminant de notre 40^{ème} anniversaire. La direction de la Fédération a travaillé en étroite collaboration avec notre hôte, le parc national de Hortobágy, qui a célébré avec nous ses 40 ans. La conférence s'est intéressée à la manière dont nous préservons nos aires protégées (sites N2000 inclus), ainsi qu'aux besoins des personnes responsables de mettre sur pied des stratégies de gestion, des planifications et des actions au sein de ces espaces privilégiés.

Il s'est avéré que faire partie du réseau de la Fédération EUROPARC était considéré comme très utile par ses utilisateurs afin de renouveler leur créativité dans les différents systèmes de gestion européens. On peut ainsi affirmer qu'EUROPARC représente la branche « recherche et développement » de chacun de ses membres. Nous avons aussi retrouvé l'idée qu'être membre de la Fédération favorisait une certaine professionnalisation. L'opportunité de compléter leur formation grâce à l'extérieur est donnée aux groupes de travail et aux sections tout autant qu'à la direction ; sur le modèle d'une pyramide de la connaissance où les savoirs se multiplient en même temps qu'ils sont partagés sur le réseau. Plus les informations abondent, plus nous en retirons quelque chose. Nous parlerons de cet excellent travail plus loin dans ce rapport. Un travail qui constitue la force de la Fédération ces

40 dernières années. Qui lui a permis de couvrir des sujets variés tels que le tourisme, la gestion des habitats, le développement durable ou encore le travail effectué avec et par les jeunes.

Tandis qu'EUROPARC avance sur sa lancée, nous réalisons encore une fois l'importance de respecter la nature. Et nous sommes certains que nous pouvons faire encore mieux en travaillant de concert. Grâce aux connections ainsi faites entre les gens et les lieux aux quatre coins de l'Europe, nous avons lancé des projets avant-gardistes de gestion durable, que ce soit au niveau du commerce ou de la biodiversité en passant par la transfrontalité et le tourisme. Nous avons toutefois réalisé, lors de cette année de

célébrations, que c'était avant tout les gens, les membres, qui faisaient d'EUROPARC l'organisation qu'elle est aujourd'hui. Même lors de désaccords, la passion qui les anime ne faiblit pas et nous nous devons de sauvegarder cette flamme haute et vive. Pour ce faire, à l'avenir, il faudra continuer à chercher de nouvelles façons de travailler et rester patient. Le train du changement évolue progressivement, nous devons y monter dès à présent et emprunter la même voie ; pour Natura 2000 et pour nos chères aires protégées européennes.



Thomas Hansson
président d'EUROPARC

Pour plus
d'informations :

People. Passion.
Protected Areas.
40 Years Working
for Nature.

[http://europarc.org/
download/1550.pdf](http://europarc.org/download/1550.pdf)

L'équipe de Direction
Photo : EUROPARC



À quoi travaillons-nous ?

Le rapport du conseil d'administration d'EUROPARC

Le conseil d'administration de la Fédération EUROPARC s'investit dans la réalisation des objectifs de l'organisation. Il propose aussi des objectifs stratégiques.

Le travail de la Fédération est supervisé par le conseil d'EUROPARC et son président. Ils soutiennent le travail de la Fédération EUROPARC au travers de leur expérience et de leur expertise, aussi riches l'une que l'autre.

Si l'on considère que le Conseil est le pilote, la direction de la Fédération EUROPARC est le moteur de l'organisation. L'équipe de huit personnes, réparties entre le siège à Ratisbonne (DE), le bureau de Bruxelles (BE) et celui en Écosse (UK) gère un certain nombre de projets européens de première importance. Elle représente la Fédération et les intérêts de ses membres.

Les efforts des différents groupes de travail participent également au travail de la Fédération, que ce soit par rapport au tourisme durable, à la valeur des aires protégées, à la santé, à la naturalité et à la coopération transfrontalière.

De manière générale, les efforts combinés du conseil, de la direction, des groupes de travail et de tous ceux – individus ou membres – qui soutiennent la Fédération, peuvent être applaudis.

Le travail qu'ils ont accompli est résumé dans cette première partie du rapport.

*Parc naturel des Alpes Maritimes (IT)
Photo : Nanni Villani*

Faire connaître notre message

En 2013, EUROPARC a fêté son 40 anniversaire sous la bannière : « 40 ans au service de la nature ». La « Fédération des parcs naturels et nationaux d'Europe », connue sous le nom d'EUROPARC, a été fondée en 1973 dans le but d'aider les espaces protégés à remplir leur rôle de protecteurs de la beauté naturelle dans les limites européennes. En 40 ans d'existence, la Fédération a été portée par des personnes formidables, ayant grandement contribué à son développement et à ses succès. Encore aujourd'hui, la fédération peut être fière de compter dans ses rangs ces personnes de grandes valeurs qui façonnent la Fédération et lui donnent ses lettres de noblesse, l'ayant propulsée au rang d'organisation faîtière des espaces protégés européens.

Diffuser notre discours à propos de la valeur de notre héritage naturel et des avantages multiples que l'on peut en tirer pour la société est essentiel si nous voulons être suivis dans notre démarche. D'autre part, l'élément fondamental nous permettant de décupler la reconnaissance de l'importance de la protection de la nature est d'en favoriser son acceptation sociale et d'amener à une compréhension de ce qu'est la biodiversité (ou plus généralement du rôle des aires protégées en Europe). C'est là que la communication entre en jeu de manière tout à fait centrale par rapport au travail effectué par la Fédération EUROPARC en 2013.

Nos activités en 2013

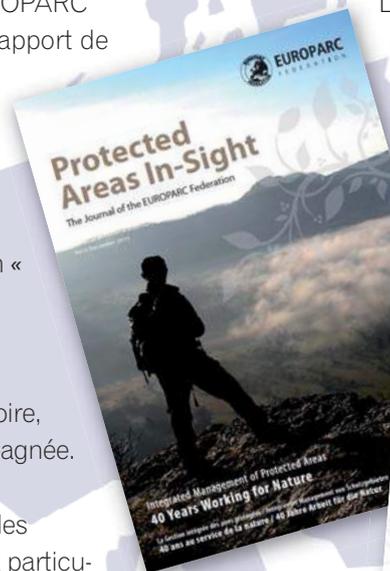
Publications, promotion et publicité

Afin de maintenir informé le réseau EUROPARC – ainsi qu'un public plus large par la même occasion – de la gestion des aires protégées à travers l'Europe, nous avons sorti les publications suivantes : 12 bulletins d'actualités en ligne, le rapport annuel, un magazine EUROPARC (« Protected Areas In-Sight »), le rapport de la Conférence, trois « Charter-eNews », 12 cartes virtuelles ainsi qu'une publication spéciale pour marquer notre anniversaire.

Nous avons appelé cette publication « *Des gens, une passion, les aires protégées : 40 ans au service de la nature.* » afin de bien marquer ces célébrations et réfléchir à notre histoire, aux grands succès qui l'ont accompagnée. Tout au long de l'année, nous avons également envoyé des cartes virtuelles personnalisées, montrant un aspect particulier de la saison en cours tout en soulignant le

travail de nos adhérents. Vous pouvez toutes les télécharger gratuitement sur notre site. Les bulletins d'actualités en ligne d'EUROPARC ont aussi été revus et corrigés. Nous avons introduit l'idée d'un thème mensuel de fond, mis l'accent sur les nouvelles de nos membres et rendu le concept visuel plus attrayant.

La présence d'EUROPARC dans les médias sociaux a été particulièrement réussie. Les médias et les institutions se connectent désormais à la





Les participants
au séminaire
d'EUROPARC
à Siggen, 2013
Photo :
EUROPARC

Fédération de manière informelle via Facebook ou Twitter. Avec 1811 « J'aime » sur Facebook, 687 followers sur Twitter, ainsi que plus de 1500 tweets postés, les médias sociaux représentent décidément un outil précieux dans l'éventail de notre communication. Avec les deux sites web et les autres comptes existants sur internet, ils ont contribué à une meilleure visibilité de la Fédération et des aires protégées européennes. Au cours de 2013, 59.424 personnes ont visité le site www.europarc.org, sans parler du reste. Il a été mis à jour régulièrement pendant toute l'année et des nouvelles ont fréquemment été publiées.



Notre anniversaire nous a permis de renouveler pour toute l'année notre concept visuel et notre thème fédérateur, « **40 ans au service de la nature** », à l'aide de nouveaux moyens promotionnels divers et variés. Citons entre autres le nouveau logo créé pour notre 1er « Congrès de la jeunesse », mais aussi les sacs, les sweat-shirts, les pins, les cartes virtuelles, un nouveau design pour les actualités en ligne, de nouvelles images de couverture Facebook, l'impression d'un pack entreprise, des gâteaux, des bannières et tout simplement un nouveau store.

Des articles expliquant les activités d'EUROPARC ont été publiés dans le monde entier, se multipliant comme des petits pains. Dix communiqués de presse ont été envoyés à la

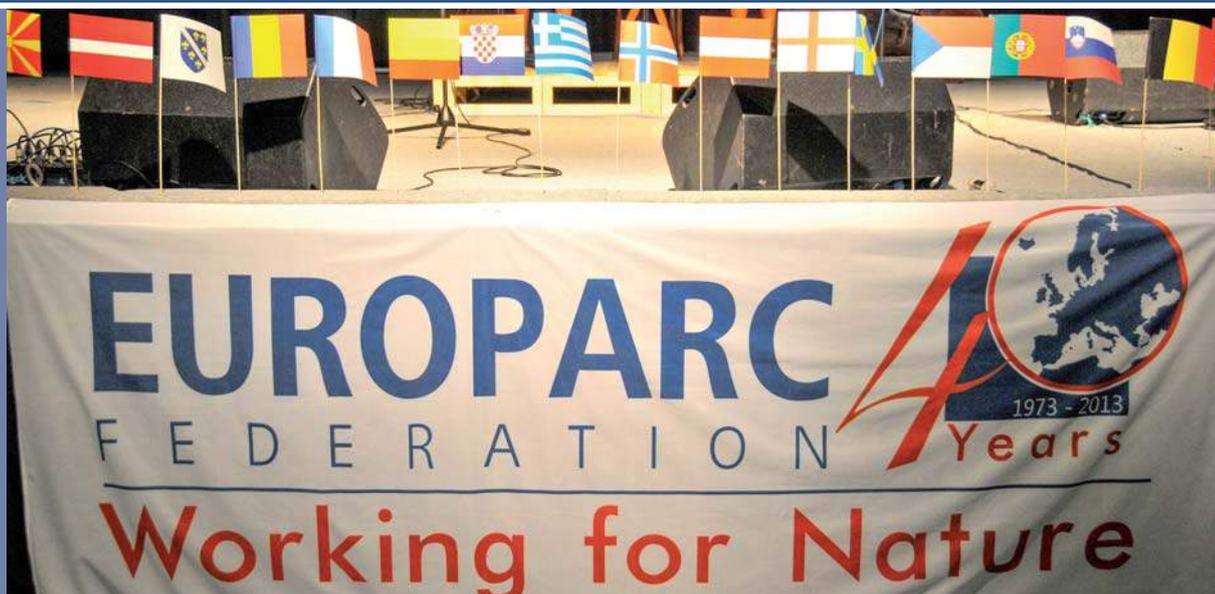
presse européenne, que ce soit sur la gestion des bénévoles, le réseautage, l'impact économique des aires protégées en Europe, la communication concernant les sites Natura 2000 ou la Médaille Alfred Toepfer et ses bourses d'études, pour en citer quelques-uns.

Événements et représentation

Lors de ces douze derniers mois, EUROPARC a représenté les intérêts des ses membres au cours d'un certain nombre d'événements internationaux. Et notamment les manifestations suivantes organisées par la Fédération :

La **Journée européenne des parcs 2013** sous la bannière « **Mon parc. Ma passion. Mon histoire.** » a été fêtée tambour battant dans 65 parcs répartis sur 16 pays, au travers d'un éventail d'initiatives et d'activités non négligeable, puisque l'on parle ici de plus de 300 activités distinctes. Nos adhérents s'y sont beaucoup intéressé par l'intermédiaire des médias sociaux, et ont aussi beaucoup participé, avec quelques 7000 interactions relevées.

La **série de séminaires d'EUROPARC à Gut Siggen (DE)** s'est poursuivie cette année (avec au total 34 participants sur la semaine), grâce à la Fondation Alfred Toepfer (DE). La semaine s'est avéré être une excellente occasion pour le Conseil, les Sections, les groupes de travail et le personnel d'assister aux réunions internes d'EUROPARC. Mike Appleton, qui s'est occupé de la gestion des espaces protégés pendant plus de 25 ans, avait fourni les bases de travail et de discussion de



L'identité visuelle d'EUROPARC pour l'anniversaire des 40 ans
Photo : EUROPARC

l'atelier sur « *The Purpose and Process of Management Planning for Protected Areas* ». Les retours des participants au séminaire ont été très positifs. EUROPARC est donc très reconnaissant à la Fondation Alfred Toepfer d'avoir permis ce séminaire de Gut Siggen. Lors de la séance finale, la Fédération EUROPARC a identifié ses priorités de travail par rapport : aux avantages dont tout le monde pourrait bénéficier ; au développement des compétences ; à la formation ; à l'éducation ; ainsi que, naturellement, au développement du réseau d'aires protégées de la fédération.

La conférence d'EUROPARC 2013, organisée par le parc national de Hortobágy, a eu lieu dans la ville de Debrecen, en Hongrie. Quelque 300 experts internationaux (dans le domaine de la conservation de la nature) ont assisté aux présentations, ateliers et visites sur le terrain sous le thème de « La Gestion intégrée dans les aires protégées ». La conférence s'est ouverte

avec la célébration conjointe des 40 ans du parc national de Hortobágy (patrimoine mondial de l'UNESCO) et de la Fédération EUROPARC. Des participants venant de tout le continent ont pu rencontrer des experts internationalement reconnus et discuter du sujet omniprésent, c'est-à-dire la gestion intégrée dans les aires protégées.

En parallèle, EUROPARC avait organisé le **premier Congrès international de la jeunesse** pour les participants âgés de 17 à 21 ans.

L'**Assemblée générale** annuelle a eu lieu lors de la conférence. Un des points importants qui y a été soulevé concernait la fusion entre EUROPARC et Eurosite, présentée dans le rapport et les recommandations du Conseil concernant l'avenir de la Fédération, suite au travail du Comité de développement organisationnel. Les membres ont ensuite voté en faveur de la proposition du Conseil de continuer à développer un réseau

d'aires protégées européennes – attaché aux principes déterminés dans le cadre de « Networking for Nature » et construit à partir des points forts de la Fédération EUROPARC. Les membres d'Eurosite ont été ensuite invités à se joindre à EUROPARC afin d'atteindre cet objectif.



L'équipe de Direction à la Conférence annuelle d'EUROPARC en 2013
Photo : EUROPARC

Les 8^{èmes} rencontres du réseau de la Charte, avec leur cérémonie de remise de prix, ont rencontré un vif succès, avec 70 personnes présentes à Bruxelles.

Trois réunions du conseil ont eu lieu en 2013. L'objectif de ces rencontres est de discuter du travail de la Fédération et de s'assurer une meilleure planification ainsi qu'une meilleure collaboration.

Le Réseautage interne et les partenariats

En 2013, EUROPARC a encore renforcé ses relations avec tous ses interlocuteurs de memorandum d'entente. Des représentants du Forum des parcs et de l'IRF ont participé cette année à la conférence et y ont fait des présentations. EUROPARC a également signé deux mémorandums d'entente de plus, une nouvelle version de celui existant déjà avec la Commission mondiale sur les aires protégées (CMAP) et un autre entre la réserve naturelle de biosphère de Baïkal, BETA (association d'écotourisme) et le Global Nature Fund. Nous tenons à remercier tous nos partenaires, pour leur coopération et leur engagement actif dans notre combat pour mettre en place de nouveaux projets communs, encore et toujours.

Au cours de l'année, EUROPARC a été abordé par plusieurs organisations intéressées par la création de liens, voire une collaboration. Vous trouverez une liste complète des partenaires sur www.europarc.org/our-partners-and-funders. La Fédération est impatiente à la fois d'améliorer sa collaboration avec ses partenaires déjà existants et de construire des relations fertiles avec de nouveaux partenaires au cours des 12 prochains mois.

L'année à venir

En 2014, EUROPARC lancera un grand référendum parmi ses adhérents : « *Nos échanges futurs* ». Nous voulons qu'ils nous parlent de l'orientation future qu'ils nous verraient prendre, de leurs priorités et de ce qu'ils pensent de la gouvernance d'EUROPARC à travers une consultation participative et totale qui nous permettrait de penser une nouvelle stratégie. La consultation consistera en un sondage en ligne et une série de réunions locales gérées en tant que groupes cibles.

Nous continuerons à renforcer le travail sur la communication effectué au cours des années

précédentes et à réfléchir à de nouveaux messages positifs et constructifs pour amener l'existence des aires protégées et le concept de biodiversité à un public plus large encore. Une nouvelle équipe de communication – une nouvelle chargée de communication et sa stagiaire – contribuera à apporter toujours plus de nouveautés dans la communication de l'organisation.

Le développement de nouveaux projets et la planification d'initiatives de communication seront étudiés en fonction des fonds disponibles. Il est certain que nous améliorerons encore la présence d'EUROPARC tant publique qu'au travers des services que nous fournissons à nos membres en communiquant notre message via Internet (par le biais de services déjà existants ou nouveaux) ou d'autres réseaux, et bien sûr en mettant à jour régulièrement notre site.

Ci-dessous, une liste des événements marquants de 2014.

La Journée européenne des parcs, en mai, qui sera organisée selon le thème « *Des parcs pour la nature, des parcs pour notre bien-être, des parcs pour la paix* », commémorant les 100 ans du début de la première guerre mondiale. L'initiative sera ouverte à toutes les aires protégées européennes. Les sections d'EUROPARC ainsi que certains réseaux régionaux d'aires protégées y participeront activement.

Le séminaire de Siggen aura lieu en juin. Il se concentrera sur la nouvelle période de programmation de l'UE (2014-2020) et les financements européens des aires protégées qui s'y rapporteront. Le séminaire comportera des sessions de formation et des activités pratiques. Ce sera également l'occasion pour les administrateurs d'aires protégées de différents pays d'échanger leurs expériences de gestion et de développement de projets.

La conférence d'EUROPARC 2014 aura lieu à Killarney, en Irlande, avec pour thème : « Ouvrir les yeux sur la valeur de la nature ».

Pour plus d'informations : www.europarc.org

Contact : Dea Mijakovac
d.mijakovac@europarc.org



ProPark, en présentant leur projet pendant une séance de travail lors de la Conférence annuelle d'EUROPARC
Photo : EUROPARC

Gestionnaires efficaces pour un réseau Natura 2000 efficace



EUROPARC s'est associée, entre autres, à ProPark sur un projet de 3 ans (2012 – 2015), « Gestionnaires efficaces pour un réseau Natura2000 efficace », financé en grande partie par le programme LIFE+ Communication, de la direction générale de l'environnement de l'Union européenne.

L'objectif de ce projet est de développer les capacités de gestion et l'aide aux sites Natura 2000 en Roumanie. Pour ce faire, il se concentre sur l'amélioration des compétences en communication des administrateurs de sites et il fait pression sur les organes qui planifient l'aménagement du territoire pour qu'ils prennent en compte le problème de la biodiversité, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des sites Natura 2000.

EUROPARC s'est beaucoup investi dans ce projet, particulièrement en mettant au point un set d'outils interactifs, un manuel et un programme pour une formation de très haute qualité sur la

communication ne pouvant qu'améliorer la façon dont les administrateurs font connaître les questions qui concernent la gestion de N2000. Le projet se termine en 2015.

D'ici là, un autre outil viendra compléter cette boîte à outils permettant à la Roumanie d'améliorer sa planification territoriale. Il prendra bien évidemment la biodiversité en compte. En apportant conseil aux secteurs économiques principaux ayant un rapport direct avec les ressources naturelles et la terre, nous nous assurerons qu'ils apprennent à participer activement à l'élaboration des plans territoriaux régionaux (qui tiennent compte à la fois des problèmes auxquels est confrontée la biodiversité et des objectifs du réseau Natura 2000).

Pour plus d'informations :

<http://europarc.org/what-we-do/efficient-n2000-netw>

Contact : Dea Mijakovac

d.mijakovac@europarc.org



La remise des prix de la Charte Européenne du Tourisme Durable au Parlement Européen à Bruxelles, 2013
Photo : EUROPARC

Faire valoir les intérêts de nos adhérents en Europe



La Fédération, en célébrant ses 40 ans au service de la nature, a eu l'occasion de mieux définir son profil et de profiter d'une meilleure visibilité, d'une meilleure reconnaissance au sein des institutions européennes et de ses organisations partenaires, quant au rôle et au travail des aires protégées aux quatre coins de l'Europe.

La contribution des aires protégées en terme de bienfaits de la nature et de bien-être des gens – à travers la mise en œuvre de politiques internationales et européennes –, a été mise en évidence au plus haut niveau institutionnel européen par l'entremise d'un certain nombre d'événements et de réunions au cours de l'année.

Nos activités en 2013

EUROPARC a continué à représenter les aires protégées au sein de groupes d'experts de la Commission européenne – comme le groupe d'experts Natura 2000 de la DG Environnement ; le groupe du tourisme durable de la DG Entreprises ; et le groupe consultatif sur les aspects internationaux de l'agriculture de la DG Agriculture. EUROPARC a également travaillé en étroite collaboration avec European Habitats Forum (EHF) afin de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie de l'UE pour la biodiversité. Ils ont participé à l'élaboration de nouvelles politiques telles que la Stratégie sur l'infrastructure verte (dans le cadre du débat tournant autour de la gestion et du financement de Natura 2000 et de l'aide à donner aux initiatives européennes de Natura 2000, telles que les Séminaires biogéographiques ou les prix Natura 2000). Par ailleurs, EUROPARC – en étroite

collaboration avec d'autres ONG – a suivi de près les idées proposées pour la réforme verte de la PAC, et en a elle-même soumises quelques unes.

Sur l'année, nous avons représenté nos adhérents à Bruxelles lors d'à peu près 40 événements où les institutions européennes et nos organisations partenaires participaient. Nous avons organisé un atelier pour que l'initiative Wild Europe puisse coordonner les efforts sur la nature sauvage à travers l'Europe. Nous sommes devenus bien plus actifs et visibles au sein du Parlement européen, grâce notamment à plusieurs réunions avec des députés européens, l'organisation de la remise de prix 2013 de la Charte, et une coopération plus étroite avec l'intergroupe « Changement climatique, biodiversité et développement durable ». Nous avons enfin régulièrement et amplement diffusé au réseau les informations et les mises à jour sur les politiques



Le Parlement
Européen
Photo :
EUROPARC

de développement de l'UE correspondantes, les subventions disponibles et les événements à venir.

Succès et défis

Le travail fourni par EUROPARC cette année est, en soi, un succès. L'initiative la plus réussie ayant sans conteste été les 8^{èmes} rencontres du Réseau de la Charte, qui ont eu lieu à Bruxelles le 6 novembre dernier, avec la cérémonie de remise des prix de la Charte au parlement européen.*

Le Conseil de l'Europe a également reconnu officiellement la Fédération en lui décernant le statut participatif des OING, ainsi qu'à travers sa participation dans le groupe d'experts sur les aires protégées. Cette dernière s'est avérée une occasion en or d'accroître une certaine coopération vis-à-vis de Natura 2000 et du réseau émeraude ; du Diplôme européen des espaces protégés ; des certifications transfrontalières ; et de la Journée européenne des parcs.

En outre, nous avons réalisé une étude très intéressante (en coopération avec le Centre de documentation européenne sur la planification des parcs naturels) montrant les recoupements entre les membres d'EUROPARC et les sites Natura 2000 et le rôle crucial que les aires protégées officielles ont dans la gestion des sites Natura européens.

L'année à venir

Au cours de 2014, nous prévoyons une révision de la stratégie de « Advocacy and Policy », assortie

d'un nouveau plan d'action qui servira à guider notre travail dans les années à venir. 2014 sera aussi l'année des élections européennes et par conséquent de la nouvelle Commission européenne. Nous projetons de créer de nouveaux contacts avec le parlement européen ; de développer des partenariats avec l'UICN (entre autres organisations) ; et de monter un nouvel intergroupe se focalisant sur la biodiversité et le changement climatique.

EUROPARC va continuer à coopérer étroitement avec les institutions européennes et ses organisations partenaires pour s'assurer du développement et de la mise en œuvre de politiques adéquates. Nous tiendrons nos adhérents informés grâce à de nouveaux moyens de communications ; et nous partagerons les bonnes pratiques et les études de cas des aires protégées européennes avec les décideurs concernés. Notre rôle actif par rapport à l'European Habitats Forum continue également, ainsi que notre contribution aux travaux des groupes d'experts de la communauté européenne dont EUROPARC fait partie. EUROPARC souhaite par ailleurs renforcer sa coopération avec le Conseil de l'Europe.

Enfin, EUROPARC – en partenariat avec d'autres organisations –, va s'employer à coordonner la représentation des aires protégées européennes lors du Congrès mondial sur les parcs de l'UICN.

Contact : *Federico Minozzi*
f.minozzi@europarc.org

* L'événement est décrit avec de plus amples détails, dans la partie sur le tourisme durable de notre site Web : <http://europarc.org/what-we-do/european-charter-for>

Camp des
Ecogardes
Juniors dans le
Parc National de
la Forêt
Bavaroise 2013
(DE)
Photo :
EUROPARC



Investir dans la jeunesse

En 2013, EUROPARC a travaillé d'arrache-pied pour aider les aires protégées à impliquer les jeunes européens et à améliorer la qualité de l'éducation environnementale. Pour célébrer le 40^{ème} anniversaire de la Fédération, nous avons examiné le part que les jeunes ont pris dans la conservation de la nature au cours des 40 dernières années. Nous avons découvert que les jeunes étaient au cœur des collectivités locales présentes dans les aires protégées et leurs alentours, qu'ils en sont aussi les meilleurs défenseurs et les futurs employés potentiels.

Nos activités en 2013

Deux événements principaux ont été organisés cette année pour faire valoir l'engagement des jeunes au sein des aires protégées : le Camp international Junior ranger 2013 et le premier Congrès international de la jeunesse EUROPARC. Par ailleurs, nous avons publiés un nouveau guide de gestion du programme des Juniors rangers et nous avons amélioré – et mis à jour régulièrement – la page Facebook des Juniors rangers.

Succès et défis

Le camp Junior ranger 2013 – « Comment les parcs en Europe fonctionnent-ils ? »

Le Camp international Junior ranger a eu lieu cette année dans le parc national de la forêt de Bavière, où il a fait ses débuts il y a déjà plus de dix ans. Durant toute une semaine, les participants pouvaient partir à la découverte du parc et comprendre comment les aires protégées européennes fonctionnent. Lors de ce camp,

50 participants de 11 pays différents sont venus, apportant tout leur enthousiasme. 15 aires protégées avaient contribué à la bonne humeur et à la réussite de l'événement. Ce fut le plus gros qu'EUROPARC ait jamais organisé – ceci grâce au soutien de l'administration du parc national de la forêt de Bavière.

Nous avons étudié ensemble les différentes sortes d'espaces protégés en Europe, notamment les sites Natura 2000, quelles étaient leurs tâches et leurs responsabilités. Les Juniors rangers, leurs guides et le reste des participants ont pu profiter d'un large éventail d'activités concernant la gestion d'un parc, comme « faire le ranger », gérer les visiteurs, aider à préserver la nature et s'occuper de la communication. Au programme, réfection des tourbières, construction de chemins, connaître le travail quotidien d'un garde nature et réfléchir à la communication du message que l'on veut diffuser au « monde extérieur ».



Des participants à la première Conférence d'EUROPARC pour la Jeunesse à Debrecen (HU)
Photo : EUROPARC



Congrès de la jeunesse – « Regardons l'avenir, il est dans nos mains ! »

Le 1^{er} Congrès de la jeunesse EUROPARC a été une grande réussite. Les jeunes européens y ont scandé un message fort et clair, destiné aux dirigeants européens et aux directeurs des aires protégées, et qui disait tout simplement : « Nous voulons être écoutés ».

Il a été organisé par la Fédération EUROPARC, avec l'aimable soutien de la Fondation Alfred Toepfer. Il s'est déroulé en parallèle des célébrations du 40^{ème} anniversaire de la Fédération, à Debrecen, en Hongrie, en partenariat avec la direction du parc national de Hortobágy. L'objectif principal de ce congrès était d'examiner la part que les jeunes avaient prise dans la conservation de la nature au cours des 40 dernières années. Voici les trois messages très clairs que les jeunes ont soumis aux administrateurs des parcs européens à la fin de l'événement :

- « nous voulons que l'éducation verte/à la nature (environnementale) fasse partie de l'enseignement général dans toute l'Europe et nous voulons que vous parliez à vos gouvernements pour rendre cela possible ! »,
- « nous voulons que la jeunesse soit représentée dans les comités d'administration/les conseils des aires protégées et que cette voix soit prise au sérieux ! »,
- « nous voulons que vous constituiez des partenariats forts entre les parcs, le secteur

public et le secteur commercial privé pour le plus grand bien de tous ! ».

Le défi principal restant à relever est maintenant de répondre aux attentes que la jeunesse a ainsi soulevées ...

L'année à venir

En 2014, le Camp international Junior ranger aura lieu dans le parc national des monts des Géants (CZ). Ce sera l'occasion idéale de voir comment les aires protégées travaillent en coopération transfrontalière.

Pour plus d'informations sur notre programme d'activités des Juniors rangers, vous pouvez visiter notre site Web et la page Facebook qui lui est réservée.

Contact : Federico Minozzi
f.minozzi@europarc.org

Pour plus d'informations :
<http://europarc.org/what-we-do/junior-ranger-networ>

Identité visuelle pour la première Conférence de la Jeunesse qui s'est tenue en Hongrie



La Charte européenne pour le tourisme durable dans les aires protégées

EUROPARC a été impliqué dans le domaine du tourisme durable depuis le développement de sa Charte européenne pour le tourisme durable dans les aires protégées (CETD). Depuis 1995, le programme permet aux aires protégées de développer et de gérer durablement le tourisme, en collaboration avec des entreprises privées et des collectivités locales. La Charte est devenue l'un des programmes les plus reconnus d'EUROPARC, et de plus en plus d'aires protégées veulent rejoindre le réseau d'espaces certifiés de la Charte.

Nos activités en 2013

En 2013, le réseau des aires protégées certifiées est passé de 107 à 119 lauréats, et ce dans 13 pays européens.



La cérémonie de remise des prix de la Charte Européenne du Tourisme Durable au Parlement Européen, à Bruxelles (BE)
Photo : EUROPARC

La cérémonie de remise des prix de la Charte a bénéficié cette année d'un changement rendant l'événement d'autant plus piquant, puis qu'elle a eu lieu pour la première fois au parlement européen (elle avait habituellement lieu lors de la Conférence d'EUROPARC). À l'occasion de la célébration de ses « 40 ans au service de la nature », EUROPARC a décidé de propulser la Charte encore plus en avant au niveau européen. Elle a donc organisé à Bruxelles – en collaboration avec la région des Marches –, un événement sur une journée, entièrement dédié à la Charte.

Plus de 70 personnes – parmi lesquelles des représentants des aires protégées de la Charte, des inspecteurs de la Charte, des partenaires d'affaires dans le secteur touristique et des politiciens du parlement européen –, se sont réunis dans la matinée pour la présentation des Marches à l'occasion de la 8^{ème} réunion du réseau européen de la Charte sur le tourisme et la biodiversité dans les aires protégées. L'après-midi était ensuite réservée à la cérémonie de remise des prix de la Charte. Elle s'est déroulée dans une ambiance festive au parlement européen, grâce à l'aimable invitation du député européen Gaston Franco. Stefan Leiner de la DG Environnement et



Ilona Lelonek Husting de la DG Entreprises et Industrie se sont joints à nous pour les festivités. Ils ont félicité EUROPARC et ses membres pour leur capacité à développer le tourisme durable dans les aires protégées et à le faire savoir dans toute l'Europe. En cette fin d'après-midi, 19 aires protégées ont reçu leur certification de la Charte. En outre, quelques récompenses toutes particulières ont été remises aux personnes et organisations dont le travail avait été essentiel à la réussite actuelle de la CETD.

L'événement s'est déroulé sans anicroches dans la bonne humeur et l'enthousiasme de tous les participants. Il est déjà devenu une référence incontournable pour les célébrations à venir, ayant réussi à relever l'importance d'EUROPARC, de ses membres et de ses programmes dans le combat pour la conservation de la biodiversité et un développement régional durable en Europe.

Nous avons vécu un autre changement important cette année, à savoir le changement dans le processus d'administration de la Charte. Fin 2013, la responsabilité de l'administration de la Charte a été donnée au siège d'EUROPARC. Ceci afin de s'assurer que tous les services administratifs ayant un rapport avec les candidats à la certification de la Charte et les aires protégées déjà certifiées par la Charte soient accessibles en un seul et même endroit et soient disponibles en cinq langues européennes. EUROPARC Consulting, avec son expertise certaine, continuera à aider la Fédération dans la gestion des vérifications.

L'intérêt redoublé envers la Charte, ainsi que les efforts pour améliorer et développer toujours plus la qualité de la Charte représentent les résultats positifs d'un travail engagé fourni toute l'année et de l'aide sans faille de tous les inspecteurs, du groupe de travail sur le Tourisme durable, du comité d'évaluation, et d'EUROPARC Consulting.

L'année à venir

La promotion de la Charte européenne du tourisme durable dans les aires protégées se poursuivra en 2014 afin de renforcer son réseau et de développer la partie II de la Charte avec les entreprises touristiques et la partie III de la Charte avec les tour-opérateurs.

En raison des changements dans le processus d'administration du programme, 2014 sera consacrée à l'examen et à l'amélioration des outils existants et performants qui ont permis à la Charte de devenir ce qu'elle est devenue toutes ces années précédentes.

Cela n'empêchera pas EUROPARC : de faire l'éloge de la Charte vis-à-vis de ses institutions et organisations partenaires ; d'encourager de nouvelles aires protégées européennes à intégrer la Charte ; et de développer un nouveau projet international portant sur le tourisme durable.

Pour plus d'informations : www.european-charter.org

Contact : *Brigida Napolitano,*

b.napolitano@europarc.org

info@european-charter.org

Parc naturel du
Neusiedler See-
Seewinkel félicite
EUROPARC pour
le dixième
anniversaire du
programme de
coopération
transfrontalière
(AT)
Photo :
National Park
Neusiedler See
(AT)



Le Programme Transboundary Parks : « Sur la carte, une frontière – En tête, la collaboration »



L'anniversaire de la Fédération a aussi été marqué par le 10^{ème} anniversaire du programme Transboundary Parks et la 5^{ème} édition des rencontres de TransParcNet, rassemblement annuels des zones transfrontalières d'EUROPARC. De nouvelles aires protégées se joignent au programme chaque année afin de bénéficier de l'expérience des autres, de l'entraide généralisée ou plus simplement pour échanger leurs idées et leurs exemples de bonnes pratiques s'agissant de collaboration transfrontalière à l'intérieur du réseau de parcs officiels. Depuis son lancement, 23 zones protégées, situées dans 13 pays différents, ont été récompensées par le certificat transfrontalier d'EUROPARC pour leur collaboration exemplaire dans des régions frontalières. Étant donné la croissance du réseau, EUROPARC va continuer à faire valoir l'importance de la coopération transfrontalière dans la course à la conservation de la nature.

Nos activités en 2013

En 2013, la réunion annuelle de TransParcNet s'est tenue dans la zone transfrontalière du parc naturel Maas-Schwalm-Nette. Cette fois-ci, 32 personnes originaires de 15 pays avaient répondu à l'invitation de se réunir à la frontière germano-néerlandaise. Devant un paysage de landes, de rivières et de tourbières, les participants ont discuté d'ébauches de projets ; ont réfléchi à leurs différences culturelles ; et ont pris connaissances d'exemples de recherche sur le changement

climatique et de mesures d'atténuation prises par leurs collègues.

Lors de la conférence annuelle à Debrecen, trois zones transfrontalières ont reçu leur certificat transfrontalier d'EUROPARC. Que ce soit le parc naturel Maas-Schwalm-Nette (NL/DE) ou le parc trilatéral Pasvik/Inari (FI/NO/RU), ils avaient tous les deux mérité à juste titre le renouvellement de leur titre, ayant amené leur collaboration à une phase supérieure au cours des cinq dernières



Contemplation du panorama dans le Parc Naturel de Maas-Schwalm-Nette (DE)
Photo : Silke Weich, Maas-Schwalm-Nette Nature Park (DE)

années. Le nouvel arrivant dans la famille transfrontalière, le parc naturel transfrontalier du Hainaut, a élargi vers l'ouest le réseau EUROPARC de zones transfrontalières certifiées, et plus précisément jusqu'à la frontière franco-belge.

Pendant la réunion sur la transfrontalité – s'étant tenue en parallèle de la conférence –, la vision et la mission du groupe de travail Transfrontalité ont été adoptées ; de nouveaux objectifs ont été fixés ; et les possibilités intra réseau concernant les lieux où se tiendront les prochaines rencontres TransParcNet (ainsi que d'autres réunions) ont été examinées.

Suite aux changements effectués dans les procédures de certification, nous avons clairement identifié la nécessité de redéfinir les directives concernant les visites de réévaluation dans les aires protégées. Les inspecteurs et les groupes de travail sont en train d'élaborer un nouveau document qui servira de guide aux inspecteurs et veillera à ce qu'à l'avenir, les réévaluations soient comparables les unes par rapport aux autres.

Afin de sensibiliser les régions frontalières au principe de responsabilité collective, EUROPARC et les représentants de ses zones transfrontalières certifiées ont assisté à des événements (en France, en Autriche et aux Pays-Bas) qui leur ont permis de présenter leur programme devant un parterre d'aires protégées et d'organisations travaillant dans le domaine de la collaboration transfrontalière. Enfin, la communication à propos du programme de certification transfrontalière n'a

pas été en reste, puisqu'elle s'est même intensifiée, notamment dans les médias sociaux et à travers des bulletins d'informations hors réseau.

L'année à venir

La promotion du programme « Transboundary Parks » d'EUROPARC va se poursuivre en 2014. Nous ferons d'autre part tout notre possible afin de renforcer notre collaboration avec d'autres organisations en dehors du réseau.

Nous avons déjà bien en vue les prochaines réévaluations et de nouvelles candidatures se profilent à l'horizon. Le groupe de travail va se concentrer sur le développement des ébauches de projets esquissées lors des rencontres TransParcNet et sur la promotion du programme Transboundary Parks grâce à de nouveaux documents d'information et des contacts personnels.

Les 6^{èmes} rencontres de TransParcNet auront lieu du 3 au 6 juin dans le parc naturel transfrontalier du Hainaut (BE/FR). Les thèmes principaux en seront : les zones protégées transfrontalières vs les infrastructures vertes et les opportunités qui leur sont offertes par les nouveaux programmes de l'UE 2014-2020.

Pour plus d'informations :
<http://www.europarc.org/what-we-do/transboundary-parks>

Contact : Petra Schultheiss
p.schultheiss@europarc.org



Remises des prix aux lauréats des bourses Alfred Toepfer, en image le Directeur de la Fondation Alfred Toepfer Stiftung, F.V.S., Andreas Holz (DE)
Photo : EUROPARC

EUROPARC Awards 2013 –

Les bourses et le prix Alfred Toepfer

Les Bourses Alfred Toepfer du patrimoine naturel 2013

Chaque année, la Fédération EUROPARC, avec l'aide de la Fondation Alfred Toepfer, décerne trois bourses Alfred Toepfer du patrimoine naturel à de prometteurs jeunes écologistes qui se sont engagés aux côtés des aires protégées. L'objectif de ces bourses est de renforcer la coopération internationale et de faire progresser la qualité, l'innovation et la dimension européenne dans la gestion des aires protégées. Chaque bourse s'élève à 3 000 € et permet aux candidats sélectionnés d'effectuer un voyage d'étude sur un thème précis dans une ou plusieurs aires protégées en Europe. Après leur voyage, les boursiers sont invités à remettre un rapport à la Fédération.

Les trois lauréats de 2013 sont Catherine Wynn (GB), Maris Noor (EE) et Sabine Nouvet (GB).

- Catherine va enquêter sur la gestion envisagée par le parc national des monts Šar situé dans la région du Kosovo – en appliquant le Modèle de Système Viable.
- Maris ira visiter le parc national de Fertő-Hanság en Autriche et le parc national de Javakheti en Géorgie. Elle va essayer de se renseigner auprès de ses collègues travaillant dans d'autres aires

protégées pour savoir quelles sont les meilleures façons de communiquer la valeur de la protection de la nature – en particulier face aux propriétaires fonciers et aux autres parties prenantes.

- Sabine, quant à elle, va se consacrer à la gestion des ressources naturelles dans les parcs nationaux des Alpes françaises. Elle mettra particulièrement l'accent sur les exemples de réussites parmi les programmes agro-environnementaux qui ont été développés en collaboration avec les agriculteurs et leurs bergers avec pour objectif de restaurer les habitats alpins des sites patentés.

Contact : Meldra Langenfelde
m.langenfelde@europarc.org

La Médaille Alfred Toepfer 2013

La médaille Alfred Toepfer – ainsi nommée en souvenir du fondateur de la Fédération EUROPARC, le docteur honoris causa Alfred Toepfer (1894-1993) – est un prix décerné annuellement lors de la conférence d'EUROPARC, à une personnalité exceptionnelle ayant considérablement contribué à la protection de la nature en Europe.

La médaille a été décernée cette année à Mme Erika Stanciu, ancienne présidente de la Fédération EUROPARC, formatrice et experte en renforcement



Erika Stanciu en recevant la médaille Alfred Toepfer lors de la Conférence annuelle d'EUROPARC
Photo : EUROPARC

Reconnaitre les bons resultats



des capacités. La remise du prix a eu lieu lors de la conférence d'EUROPARC 2013, grâce à l'aimable soutien de la fondation Alfred Toepfer (DE).

Notre gagnante 2013 a accompli de nombreuses choses. Dans sa position en première ligne dans la défense de l'environnement en Europe, son dynamisme et sa vision de la conservation de la nature ont contribué à la mobilisation des ONG et des gens en général autour de la désignation d'une partie des aires protégées roumaines, sa terre natale (ces dernières couvrent désormais plus de 22 % du pays). En outre, les aires protégées roumaines hébergent plusieurs des derniers vestiges de la naturalité en Europe. Encore récemment – en tant que directrice du programme WWF pour la protection des aires protégées et des forêts des Carpates – Erika Stanciu a cherché à financer tous les travaux concernant les aires protégées et les forêts (en Roumanie, en Bulgarie et en Ukraine) et a coordonné les recherches.

Lors de la Conférence d'EUROPARC 2013, la section Nordic Baltic, ayant prononcé le discours d'hommage, a pu exprimer sa grande sympathie envers Erika Stanciu et sa fierté de l'avoir nommée.

Favoriser un certain activisme environnemental n'était pas une tâche des plus faciles en Roumanie, pays qui n'a pas une grande tradition

de lobbying politique. Pour créer « un consortium de soutien », il a fallu amener une crédibilité scientifique au problème et fédérer la coopération de la communauté. Étant capable de comprendre les deux aspects (voire de les analyser, munie de sa formation universitaire), elle a été en mesure d'identifier le moyen d'à la fois s'aligner sur les exigences de la communauté européenne et de persuader les gens qui s'intéressaient à l'écologie de se mettre d'accord pour agir.

Elle avait parfaitement compris la nécessité de former suffisamment les professionnels concernés et les gestionnaires pour pouvoir soutenir et coordonner les aires protégées en Europe centrale. C'est d'ailleurs ce qui l'a poussée à créer la fondation ProPark. ProPark est destinée à renforcer l'administration des aires protégées, en fournissant des formations professionnelles et du soutien, tout en encourageant une nouvelle génération de jeunes désireux de contribuer à un certain activisme environnemental et à les inspirer. Pour conclure, ajoutons qu'EUROPARC collabore régulièrement avec succès avec Mme Stanciu et ProPark sur des projets divers et variés.

Plus d'informations à propos des prix et des bourses : www.europarc.org/what-we-do/
Contact : [lulia-alina.baidac](mailto:lulia-alina.baidac@europarc.org)
ia.baidac@europarc.org

EU-Grundtvig:
 "Volunteer
 Management in
 European Parks"
 – les partenaires
 du projet lors de
 la rencontre finale
 en Lettonie
 Photo :
 EUROPARC



La Gestion des bénévoles dans les aires protégées européennes



2013 a coïncidé avec la fin du projet EU-Grundtvig « La gestion des bénévoles dans les parcs européens » (2010-2013). Ce projet était destiné à améliorer la coordination des bénévoles dans les parcs. Il agissait à la fois au niveau du travail quotidien sur le terrain et en contribuant à développer une culture de l'engagement social et de formation perpétuelle dans les aires protégées. Pour ce faire, il utilisait les outils nécessaires à une gestion des bénévoles intégrée et professionnelle.

Nos activités en 2013

On voit que le projet a clairement contribué à une gestion des bénévoles plus professionnelle et plus intégrée dans les aires protégées européennes car :

- il a établi un réseau fiable d'aires protégées concernées par la professionnalisation de la gestion des bénévoles dans les parcs européens ;
- il a dispensé des formations à près de 50 coordinateurs de bénévoles dans les aires protégées européennes ;
- il a proposé 17 programmes d'échange ayant pour thème la gestion des bénévoles, répartis entre les aires protégées européennes ;
- il a mis sur pied une plate-forme en ligne pour la gestion des bénévoles ;
- il a créé les « Directives pour une gestion des bénévoles de qualité dans les aires protégées européennes » ;
- il a contribué à éveiller les consciences des décideurs européens, des administrateurs d'aires protégées et du public en donnant six

séminaires nationaux ainsi qu'une conférence internationale à Bruxelles, à chaque fois sur l'éducation et la formation tout au long de la vie et le bénévolat vert ; et enfin,

- il a entrepris une recherche internationale sur « l'impact du bénévolat dans les aires protégées européennes ».

Considérant les lacunes et les besoins identifiés au cours de ces trois dernières années, EUROPARC souhaiterait continuer à aider les aires protégées dans la professionnalisation de leur gestion des bénévoles. Enfin, nous aimerions profiter de cette occasion pour remercier EUROPARC Allemagne ainsi que tous les autres partenaires qui ont contribué activement à la réussite du projet.

Pour plus d'informations : www.volunteers-in-parks.eu

Contact : Bettina Soethe

bettina.soethe@europarc-deutschland.de

Les Groupes de travail d'EUROPARC

La Fédération EUROPARC regroupe des experts de l'Europe entière, que ce soit parmi ses adhérents ou pas. Elle les amène à se focaliser sur les questions cruciales relatives aux aires protégées. Ces groupes de travail ainsi formés examinent les questions relatives à la politique, rassemblent les bonnes pratiques, développent de nouvelles méthodologies et veillent aux ordres du jour ou aux développements futurs. Ils sont convoqués selon les besoins pour examiner les sujets du moment. Ils se réunissent alors et ont constitué jusqu'à présent un excellent terrain pour trouver de nouvelles idées et des solutions tout à fait innovantes.

Chaque groupe de travail a pour mission, d'une part d'examiner les questions pertinentes par rapport aux aires protégées européennes et, d'autre part, de proposer des activités ou d'aboutir à des résultats profitant à l'ensemble des membres. Ces groupes constituent un instrument de travail essentiel à la Fédération, où les questions ayant une grande importance pour les aires protégées européennes sont examinées et résolues par et pour les aires protégées, avec une participation et un engagement formidable de la part des adhérents.

Les membres du Conseil sont en liaison avec les groupes de travail afin de leur fournir aide et guidance. Il s'agit ici de s'assurer que les sujets traités demeurent pertinent vis-à-vis des objectifs stratégiques d'EUROPARC.

Quatre groupes de travail ont été actifs en 2013 ; plus un forum de lobbying constitué de membres désireux d'endosser un rôle actif au sein d'EUROPARC vis-à-vis des institutions européennes. Plus de 40 membres ont participé à ces groupes de travail, traitant de sujets aussi divers que les études de cas sur la relation entre les aires protégées et la santé ou le renouvellement de la méthodologie de la Charte.

Économie et Services écosystémiques (EES)

Le groupe de travail Économie et Services écosystémiques s'est réuni régulièrement en 2013. Il a travaillé sur une déclaration de principe sur sa thématique et sa propre conception du groupe. Nous avons envoyé un questionnaire aux adhérents

d'EUROPARC et d'Eurosite pour en savoir davantage sur la connaissance des administrateurs d'aires protégées sur les services écosystémiques. Cela nous a en outre permis de recueillir des études de cas / bonnes pratiques d'utilisation d'EES dans le cadre de la gestion et du financement des aires protégées.

Santé et Aires protégées

Le groupe de travail a étudié ce secteur assez novateur dans le monde des aires protégées grâce à deux réunions, en Écosse et à Siggen. À l'aide des membres d'EUROPARC, le groupe de travail a récolté diverses études de cas qui démontrent l'importance du travail qu'effectuent les aires protégées dans le domaine de la santé. Il continuera à diffuser l'idée que les aires protégées européennes contribuent à la santé des citoyens sur le plan international. Enfin, il a pour projet de bientôt développer des outils à l'attention des aires protégées.

Transfrontalité

Le groupe de travail Transfrontalier a continué de promouvoir le programme « Transboundary Parks » d'événement en événement. Grâce à la traduction effectuée par les membres du groupe de travail, les informations concernant ce programme sont maintenant disponibles dans six langues européennes. Le groupe de travail a créé une base de données des projets transfrontaliers déjà en place. Elle aide tout particulièrement à trouver des partenaires avec de l'expérience, mais elle constitue aussi une source d'inspiration pour des projets à l'avenir. Afin de maintenir le programme « Transboundary Parks » à jour, de nouvelles lignes directrices relatives à sa réévaluation sont en cours d'élaboration.

Hans Schiphorst –
Président du
Groupe de Travail
sur l'Economie et
les services
écosystémiques
à la Conférence
annuelle
d'EUROPARC
Photo :
EUROPARC



Tourisme durable

Le groupe de travail sur le Tourisme durable avait un agenda assez chargé pour 2013. Il a essayé de voir s'il était possible d'internationaliser la Charte. Il est entré en contact avec de nouvelles organisations travaillant dans le domaine du développement du tourisme durable. Et il a commencé à réfléchir à une approche pan-méditerranéenne de la Charte. En outre, il a travaillé sur les méthodes de gestion de la Charte, en partie pour aboutir à un engagement plus profond des différentes sections. Les critères de la Charte sont continuellement mis à jour et la première version du plan stratégique 2020 de la Charte est presque prête. Elle sera peaufinée tout au long de 2014.

Nature sauvage

Le groupe de travail Nature Sauvage – composé d'EUROPARC et du programme WWF pour la région du Danube et des Carpates, et travaillant sous l'initiative ombrelle Wild Europe – a remporté un succès important. Après presque trois ans de travail, la Commission européenne a enfin intégré la définition de Nature Sauvage en Europe. Cette dernière est maintenant présente dans le guide de l'UE sur la gestion de la naturalité et des sites naturels Natura 2000 : « Directives concernant la naturalité sur les sites Natura 2000 – Gestion de la naturalité en milieu terrestre et sur les sites naturels au sein du réseau Natura 2000 ». Certains membres du groupe de travail ont également assisté au Congrès Wild 10 à Salamanque, en Espagne, et ont contribué aux résolutions qui ont été prises – qu'elles aient mis

en lumière les victoires en matière de gestion de la naturalité sur notre petit continent surpeuplé, ou qu'elles aient imposé certaines orientations et exigences en vue d'actions futures.

La Fédération EUROPARC est, à juste titre, fière ainsi que très reconnaissante de l'engagement et de la participation de toutes ces personnes travaillant à améliorer la gestion de notre patrimoine naturel commun à travers une coopération internationale.

En sus de ses groupes de travail, EUROPARC comporte deux commissions permanentes : « Charte pour un tourisme durable » et « Transfrontalité ». Ces commissions s'assurent que les programmes de certification fournis par EUROPARC se maintiennent à un haut niveau qualitatif. C'est grâce à leur travail d'excellence que les organisations internationales respectent et estiment ces programmes, ce qui rend la Fédération EUROPARC satisfaite et reconnaissante.

Sans le travail de cette armée de volontaires sur tous les fronts problématiques touchant les aires protégées, la Fédération EUROPARC ne serait pas en mesure d'accomplir son travail, c'est-à-dire incarner un soutien sans faille pour ses adhérents et aider sans relâche à la gestion des aires protégées européennes.

Pour plus d'informations :
www.europarc.org/who-we-are/our-working-groups
Contact : Petra Schultheiss
p.schultheiss@europarc.org

Notre réseau européen

Rapports des Sections de la Fédération EUROPARC

Au cours des dernières années, la Fédération a apporté son soutien à la création de sept sections régionales ou nationales. Les sections remplissent de nombreux objectifs de la Fédération EUROPARC, tout en prenant en compte les priorités et caractéristiques des domaines qui les concernent. Elles prennent en charge un volume considérable de travail à un haut niveau de professionnalisme. Seuls les membres de la Fédération ont la possibilité de former une nouvelle section ou de devenir membre d'une section déjà existante d'EUROPARC. Les rapports complets des différentes sections peuvent être obtenus auprès de chacune d'entre elles, mais un résumé de leurs réalisations est d'ores et déjà présenté dans cette partie du rapport.



*Parc naturel des Alpes maritimes (IT)
Photo : Nanni Villani (IT)*

Dorset Coast
(UK)
Photo : Richard
Blackman,
EUROPARC
Atlantic Isles (UK)



EUROPARC Atlantic Isles

EAI regroupe les adhérents d'EUROPARC venant des quatre nations du Royaume-Uni, de la République d'Irlande et de l'Islande. La Section et ses membres jouent un rôle actif dans la vie de la Fédération.

Nos activités en 2013

Les Formations

EAI a organisé un séminaire en mars, à Leeds, sur « L'utilisation des applis et des nouveaux médias au sein des aires protégées », qui a reçu des réactions très positives. Conscients des pressions exercées sur les budgets de ses membres et sur le temps du personnel, EAI a décidé de mettre en place une série de séminaires en ligne, dont le premier s'est déroulé comme prévu en novembre avec pour titre « Ces paysages protégés qui nous apportent des avantages sociaux et économiques ».

Le Tourisme durable

Le réseau de tourisme durable d'EAI s'est réuni en mai pour étudier la question de la certification verte vis-à-vis de ses partenaires d'affaires, aidé en cela par des universitaires reconnus et des praticiens.

Des ponts ont été mis en place avec le « Green Tourism Business Scheme » afin que les membres européens de la Charte puissent en bénéficier.

La Gestion des bénévoles

EAI a continué à être un partenaire actif du projet européen « Gestion des bénévoles dans les parcs européens » financé par Grundtvig : cinq paysages protégés du Royaume-Uni ont participé au séminaire de formation à Majorque ; des membres du pays de Galles et de l'Irlande du Nord ont pris part à des programmes d'échange avec l'Islande et l'Espagne ; et un atelier d'évaluation national s'est tenu à Londres en compagnie de « The Conservation Volunteers ».

Les Juniors rangers

Ce groupe – mis sur pied par EAI grâce une subvention du programme « Jeunesse en



EUROPARC
Atlantic Isles



*En regardant les
grues dans le Parc
National de
Hortobágy (HU)
lors de la
Conférence
annuelle
Photo :
EUROPARC*

action », s'est retrouvé en février sur l'AONB de la Côte du Northumberland. Les discussions ont conduit à la publication d'un guide de bonnes pratiques concernant les programmes en cours des Juniors rangers.

Santé et Aires protégées

EAI est un membre actif du groupe de travail sur la Santé. Elle coordonne l'élaboration d'un ensemble d'études de cas à travers l'Europe, qui sera publié en 2014.

Les Paysages côtiers protégés

Le groupe de travail côtier et marin d'EAI s'est concentré sur l'échange d'informations entre les paysages côtiers protégés à propos de la planification de l'espace maritime. Un atelier qui avait été prévu pour le 28 octobre dernier avec l'Organisation de gestion maritime afin de creuser la question, et par la même occasion de parler de gestion intégrée pour les paysages côtiers, a dû être reporté en raison de la tempête qui a frappé le sud de l'Angleterre le jour même.

Notre communication

EAI a publié 11 bulletins d'actualité en ligne en 2013 afin d'informer ses membres des projets, des mises à jour de sa politique et des nouvelles de l'ensemble de ses réseaux britanniques et européens. Notre compte Twitter – @EFAtlanticisles –, lié au site

Web d'EAI, est devenu central dans notre communication d'informations.

L'année à venir

Nos activités et nos objectifs principaux

La priorité principale d'EAI en 2014 sera d'offrir des possibilités de formation continue facilitant les échanges d'expertise entre collègues de tous les espaces protégés. Nous mettrons l'utilisation des nouvelles technologies au cœur de nos préoccupations pour assurer rapidité, qualité et un rapport coût-efficacité optimal. De même, nous allons chercher à développer certains projets et à offrir des possibilités de réseautage en rapport avec nos thématiques prioritaires. Notre ordre du jour comprend aussi des priorités telles que le renforcement de nos capacités ou garantir la viabilité financière de la section.

Nous allons continuer à nous appuyer sur la valeur ajoutée apportée par le réseau pan-européen si dynamique de la Fédération et nous attendons avec impatience de pouvoir contribuer aux consultations de la Fédération sur la nouvelle stratégie.

Pour plus d'informations : www.europarc-ai.org

Twitter : @efatlanticisles

Contact : Richard Blackman

richard.blackman@europarc-ai.org

Précédant
Président des
Sections, Michael
Hošek - lors de
la Conférence
« Mountain
Protected Areas
in a Changing
World » (CZ)
Photo :
Jakub Kašpar,
EUROPARC
Czech Republic



EUROPARC République tchèque

La section tchèque de la Fédération EUROPARC (EUROPARC République tchèque) a continué à travailler avec la même équipe en 2013. La Section tchèque d'EUROPARC garde d'année en année un nombre d'adhérents stable. Elle rassemble autour d'elle certains membres d'EUROPARC gérant de vastes aires protégées à travers le pays (les quatre parcs nationaux : le parc national de la Suisse tchèque, les monts des Géants, Podyjí et Šumava) ; l'Agence pour la conservation de la Nature de la République tchèque ; l'université Palacký d'Olomouc ; et le membre honoraire M. Jan Štursa.

La Section tchèque est utilisée en tant que plate-forme de coopération au niveau national ainsi qu'en tant qu'organisme de coordination pour toutes les activités communes aux autres Sections d'EUROPARC, voire à la Fédération EUROPARC elle-même.

Un des membres de la section, le parc national des monts des Géants, a célébré ses 50 ans en 2013. Pour fêter honorablement cet âge respectable, le parc avait organisé en mai une conférence scientifique internationale à Špindlerův Mlýn dont le titre était « Mountain Protected Areas in a Changing World ». Les présidents d'EUROPARC République tchèque et de la Fédération – M. Michael Hošek et M. Thomas Hansson – ont assisté à la conférence.

Étant donné que notre président – M. Michael Hošek – a déménagé à l'Agence pour la conservation de la Nature de la République tchèque afin d'occuper son nouveau poste au ministère de l'Environnement, EUROPARC

République tchèque a élu un nouveau président – M. Jakub Kašpar, du parc national des monts des Géants.

Des représentants d'EUROPARC République tchèque sont aussi venus à la rencontre TransParcNet 2013 dans le Maas-Swalm-Nette, un parc transfrontalier entre les Pays-Bas et l'Allemagne, ainsi qu'à la conférence annuelle de la Fédération EUROPARC à Debrecen, en Hongrie.

En Décembre 2013, le parc national des monts des Géants a présenté la liste des premiers stages offerts au personnel des membres de la section tchèque, dans le cadre du programme d'échange du personnel au sein de la section.



Krkonoše
Mountains
National Park,
KRNAP (CZ)
Photo :
Jakub Kašpar,
EUROPARC
Czech Republic

En 2014, la section poursuivra ses activités et ses événements habituels. Elle continuera par ailleurs à travailler en étroite collaboration avec la Fédération, et à participer activement à aider la campagne concernant les adhésions et l'étude menée par la Fédération à ce sujet.

Pour plus d'informations : www.europarc.cz

Contact : Jakub Kašpar
jkaspar@knap.cz



EUROPARC
ČESKÁ REPUBLIKA



Le Président d'EUROPARC, Thomas
Hansson à Labský Dul, zone centrale du
Parc National de Krkonoše (CZ)
Photo :
Jakub Kašpar, EUROPARC Czech Republic

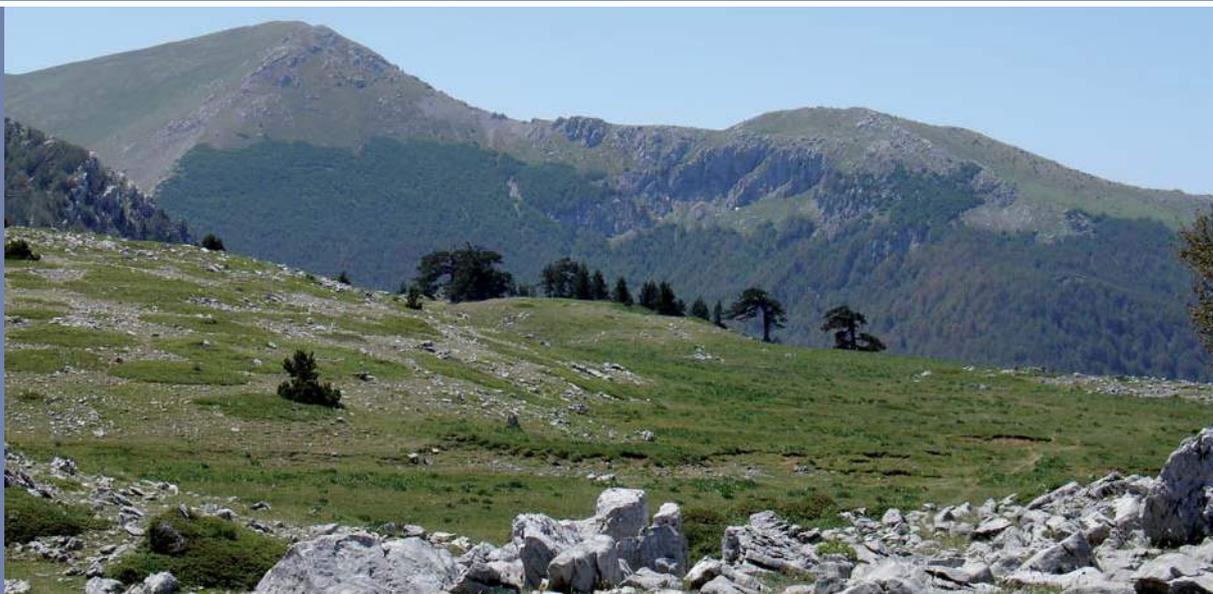


Photo :
Federparchi

Federparchi-EUROPARC Italie



La Fédération italienne des parcs et réserves naturelles, fondée en 1989, rassemble sous son autorité les organes de gestion de parcs nationaux et régionaux, d'aires marines protégées, et de réserves naturelles régionales publiques. Elle se compose de plusieurs bureaux de coordination régionaux. Depuis juin 2008, Federparchi est également devenue la section italienne de la Fédération EUROPARC. La Fédération constitue le point de référence fixe dans un réseau de relations en développement continu, et ce, en totale indépendance. Elle représente les parcs dans leurs relations avec les autorités nationales, régionales et locales, ainsi qu'avec l'union européenne ou toute autre entité potentielle, publique ou privée, intéressée par les objectifs de l'association. De son côté, Federparchi, créé en 1989, représentait à ses débuts un organisme de coordination de plusieurs parcs régionaux. Il a par la suite été transformé, en 1996, en Fédération italienne des parcs et réserves naturelles. Au jour d'aujourd'hui, il rassemble autour de lui la majeure partie des aires protégées italiennes, ainsi que des régions, des provinces, des municipalités et des associations environnementales.

Nos activités en 2013

En 2013, la section a porté son attention sur les activités suivantes :

- les relations internationales, nationales et locales
- la production d'études, de projets et de services pour les adhérents
- l'éducation, la formation et la communication
- la coopération internationale

Succès et défis

LES RELATIONS INTERNATIONALES, NATIONALES ET LOCALES

- La section italienne a contribué à l'amendement

de la loi nationale sur les aires protégées (L. 394/91), soumis en ce moment même au parlement italien.

- Elle a également conclu un accord-cadre avec le ministère de l'Environnement sur plusieurs thématiques, dont les sites Natura 2000, la liste rouge de l'UICN et la promotion de la Charte européenne du tourisme durable.
- Elle a réussi à éviter les coupes budgétaires pour le personnel des parcs et leurs présidents qui avaient été initialement prévues dans la présentation du budget national.
- Elle a signé un accord avec le réseau national des communes italiennes (ANCI) en faveur

d'une coopération totale et juste entre les autorités du parc et les autorités locales.

- Enfin, la section a travaillé en étroite collaboration avec le comité et le secrétariat italien de l'UICN.

LES ÉTUDES, LES PROJETS ET LES SERVICES AUX ADHÉRENTS

- Le réseau italien de la Charte (CETD) compte désormais 20 zones certifiées par la Charte, sur 30 aires protégées potentielles. La thématique de « La participation des parties prenantes dans le processus de certification par la Charte » a été traitée lors d'un séminaire national. Federparchi a également reçu cette année la reconnaissance toute particulière de la Fédération EUROPARC, grâce à son travail dynamique sur la promotion de la Charte en Italie.
- 13 parcs italiens ont adopté la méthodologie détaillée dans le rapport sur le développement durable afin de vérifier leurs performances économique, environnementale et sociale.

D'autre part, EUROPARC Italie a participé tout au long de l'année à divers projets ayant apporté des résultats très positifs.

- Le projet « Les parcs après Kyoto » a très bien fonctionné. Dès le début, plus de 80.000 arbres ont été plantés, équivalent à une compensation de 50.000 tonnes de CO₂.
- Dans le cadre de l'initiative « un camping durable », 175 zones réservées aux campeurs ont été cartographiées dans les aires protégées.
- Huit instructeurs de plongée ont été formés pour apprendre aux aveugles à plonger grâce au projet « La plongée pour tous ».
- Le projet « Eco-golf » a fait la promotion d'une gestion durable du golf en partenariat avec Federgolf (la fédération italienne de golf).
- Le projet « Faire vivre les aires protégées » a mis sur pied des randonnées virtuelles en utilisant les nouvelles technologies.
- Nous avons entamé une collaboration avec le projet mené par Life Arctos, consistant entre autre à surveiller et protéger la population des ours bruns dans les parcs.
- Enfin, le projet concernant la gestion et le contrôle de la population des sangliers continue sur sa lancée.

L'ÉDUCATION, LA FORMATION, LA COMMUNICATION

- La collaboration avec l'UICN a aussi apporté de bons résultats. Les vertébrés en danger en Italie et la flore italienne à risque de disparition ont été inscrits sur la Liste rouge de l'UICN.
- En collaboration avec le ministère de l'Environnement, nous avons organisé la conférence « La nature en Italie », ainsi que plusieurs autres événements.
- Depuis le début du projet, il y a 6 ans, le projet « Vividaria » a touché 30.000 enfants et 300 écoles.

LA COLLABORATION INTERNATIONALE

- Le projet « Gestion des bénévoles dans les parcs européens » s'est occupé de développer le bénévolat de 18 aires protégées européennes.
- Grâce au projet « Brasil proximo », trois centres d'accueil, quatre sentiers nature et la planification du tourisme sont en cours de réalisation au Brésil.
- Quant au projet MEET (expérience méditerranéenne d'écotourisme), il s'est occupé en toute logique de la promotion de l'écotourisme en Méditerranée, en se basant sur la méthodologie de la CETD.

L'année à venir

Federparchi va continuer à augmenter le nombre et le niveau de ses activités en 2014 afin de promouvoir l'importance des aires protégées en tant qu'outils utiles pour surmonter les effets de la crise économique du pays. L'idée centrale étant que la conservation de la nature, le développement local et la qualité de vie ne sont pas concurrents mais confrères.

Pour plus d'informations :

<http://www.parks.it/federparchi/newsletter.php>

Contact : *Francesco Carlucci, Director
segreteria.federparchi@parks.it*

Animation des visiteurs dans le Parc naturel régional des Grands Causses (FR)
Photo : Parc naturel régional des Grands Causses (FR)



EUROPARC Section française

L'année 2013 de la Section française d'EUROPARC a été marquée par le passage de la Présidence et du Secrétariat de Parcs Nationaux de France à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France ainsi que par les avancées sur la méthodologie liée au volet 3 de la Charte Européenne pour le Tourisme Durable.

Activités clés en 2013

Avancées des travaux menés sur la CETD

En 2013, la Section française a poursuivi ses travaux de développement de la méthodologie de la Charte Européenne pour le Tourisme Durable en s'attachant tout particulièrement à définir un cadre pour le volet 3. Ce cadre a été présenté et débattu notamment lors du séminaire de Siggen et de la rencontre du STWG à la Conférence annuelle ainsi que lors de la journée du 6 novembre à Bruxelles.

Les travaux du groupe de travail consacré à la CETD ont également permis de mener différents projets et études autour de la CETD :

- Production par IPAMAC d'une adaptation du volet 2 à destination des OT en créant un outil et également en trouvant des relais pour

diffuser les principes de la CETD et de les appliquer dans les entreprises et le management.

- A partir du retour d'expériences sur la mise en œuvre du volet 2 de la CETD par le PN des Cévennes et l'association Cévennes écotourisme, PNF a réalisé une note sur une proposition de méthode de bilan des plans d'action des entreprises signataires, enrichissant la boîte à outils CETD conçue en 2012.
- La capitalisation des expériences d'écotourisme des PN et des PNR méditerranéens, menées au titre de la CETD qui seront présentées lors du séminaire que Parcs nationaux de France organisera en mars 2014, dans le cadre du projet européen MEET, consacré au tourisme durable dans les espaces protégés méditerranéens.
- Un travail sur l'évaluation des effets des entreprises engagées dans la démarche CETD autour de la question sur les effets produits à l'intérieur de l'entreprise mais aussi sur leur territoire.



EUROPARC
SECTION FRANÇAISE



*Se réjouir de la nature dans le Parc naturel régional du Perche (FR)
Photo : Parc naturel régional du Perche (FR)*

Succès et défis

Label CETD : En 2013, 3 parcs français (PN des Ecris, PNR Millevaches en Limousin et PNR du Périgord-Limousin) ont reçu le diplôme de la Charte Européenne pour le Tourisme Durable, ce qui porte à 26 le nombre d'espaces protégés français signataires de la charte.

L'année à venir

Engagement des parcs dans la démarche CETD

L'année 2014 devrait permettre à 4 parcs d'être agréés et au moins 3 préparent leur candidature.

Expérimentation de la méthodologie CETD pour le volet 3

L'année 2014 permettra à la Section d'expérimenter le principe de Commission nationale mixte (reconnaissance des opérateurs privés pour l'adéquation de leurs produits avec les principes de la CETD). L'avancée de ce test ainsi que les adaptations nationales par les sections d'EUROPARC fera l'objet d'échanges inter-sections afin de stabiliser le cadre méthodologique du volet 3.

Restitution d'études impliquant la CETD

Le projet européen MEET fera l'objet d'une présentation des actions et l'identification des meilleures expériences lors d'un séminaire organisé par PNF en mars.

Contribution de la section française à la stratégie de la Fédération EUROPARC

Plus d'information : www.europarc-fr.org

Contact : Katy MONIER

kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr

*Randonnée dans le Parc Naturel régional du Massif des Bauges (FR)
Photo : PNR Massif des Bauges/Isabelle Golliet (FR)*



Des volontaires
dans la réserve de
Biosphère du sud-
est de Rügen (DE)

Photo :
Picture library
Department of the
Biosphere Reserve
Südost-Rügen (DE)



EUROPARC Allemagne

Pour EUROPARC Allemagne et les membres de la Fédération EUROPARC, l'an 2013 fut une année riche en événements et couronnée de succès.

Activités principales en 2013

Le programme de volontariat a célébré ses 10 ans d'existence en organisant de nombreuses activités qui ont eu lieu tous les mois de l'année et qui ont été axées sur la reconnaissance du travail des nombreux bénévoles présents dans les régions. Sans eux, le programme serait inexistant.

Dans les Paysages naturels nationaux allemands, il existe un grand nombre d'idées de projets qui pourraient contribuer de manière précieuse à la conservation de la nature et du climat, mais qui, souvent par manque de moyens financiers et de ressources humaines, n'aboutissent pas. Parallèlement, de plus en plus d'entreprises et de particuliers désirent s'engager dans la conservation de la nature et de l'environnement car le développement durable gagne en signification et en reconnaissance dans la société. C'est la raison pour laquelle, fin 2013, fort du soutien de la Deutsche Bundesstiftung Umwelt (Fondation Fédérale allemande pour l'Environnement), EUROPARC Allemagne a créé le projet « Markplatz Natur » (« Place du marché de la nature ») : les offres et les demandes de projets prévus en Allemagne dans le domaine de la conservation de la nature et du climat sont mises à disposition du public sur une plate-forme internet coordonnée par

EUROPARC Allemagne. Les projets disponibles sont très divers : formation environnementale, engagement social, projets du domaine de la protection climatique, de la biodiversité et de la conservation des paysages culturels, offres d'interventions d'entreprises et concours.

Succès et défis

En 2013, le travail réalisé dans le cadre du projet « A point of honour: Nature – volunteers in parks » (« Un point d'honneur : Nature – des volontaires dans les parcs ») a été récompensé par trois prix : en début d'année, le Conseil pour le développement durable lui a décerné le label de qualité « Werkstatt N ». Le Conseil valorise ainsi ce programme de volontariat comme étant une initiative à suivre dans le domaine de la durabilité. Fin août, EUROPARC Allemagne a reçu le Prix allemand pour la Conservation de la nature 2013 en distinction du projet « Ungehindert engagiert – Menschen mit geistiger Behinderung entdecken, erleben und erhalten den Lebensraum Wasser » (« S'engager sans handicap – Des personnes handicapées mentales découvrent, expérimentent et conservent l'espace vital qu'est l'eau »). Ce prix, décerné par l'Office fédéral pour la Conservation de la nature et Jack Wolfsin, est doté de €86.000. Dans le cadre de ce projet, des bénévoles handicapés et des



Une équipe de Coca-Cola s'engage pour la protection de la nature dans l'aire protégée « Nature Park Barnim »
Photo : EUROPARC Germany

bénévoles non-handicapés s'engagent ensemble pour la conservation de la nature. La consécration officielle de ce projet comme projet « Nations Unis Décade de la Diversité biologique » fut l'occasion de faire la fête en novembre.

Le projet « Volunteer Management in European Parks » (« Gestion des volontaires dans les parcs d'Europe »), financé par l'Union européenne pour une durée de trois ans, a développé et professionnalisé avec succès la gestion des bénévoles au niveau européen. Dans le cadre de ce projet qui s'est achevé en octobre 2013, EUROPARC Allemagne a coordonné le travail de dix partenaires du réseau EUROPARC originaires de huit pays différents. Au bout du compte, des directives et du matériel de travail visant à encourager la gestion des bénévoles ont été rédigés sur place et trois formations, regroupant près de 50 coordinateurs de bénévoles, et 18 échanges internationaux entre coordinateurs de bénévoles et bénévoles expérimentés ont été réalisés. De plus, les résultats d'une étude réalisée durant le projet et portant sur l'impact du travail des bénévoles dans les aires protégées d'Europe ont été présentés et des conférences nationales sur « l'apprentissage tout au long de la vie et le travail des bénévoles dans les aires protégées » ont eu lieu. Les expériences nées

de travail réalisé en commun pendant les trois dernières années dans le cadre du projet financé par l'Union européenne forment la base stable de projets futurs pour soutenir en commun l'engagement civil dans les aires protégées d'Europe.

L'année à venir

Dans l'objectif de développer et d'intensifier le professionnalisme de la gestion des bénévoles qui s'engagent dans les Paysages naturels nationaux, la nouvelle phase du programme de volontariat tiendra compte des expériences faites durant les dix dernières années et qui ont été, entre autres, discutées lors d'un symposium professionnel. Les offres d'engagement citoyen dans les Paysages naturels nationaux s'adresseront principalement aux jeunes qui sont le nouveau groupe cible : les tentatives déjà lancées pour qu'un Junior ranger travaille ensuite comme bénévole seront développées et des points de programme correspondants seront définis.

Plus d'informations :

www.europarc-deutschland.de

www.ehrensache-natur.de

www.volunteers-in-parks.eu

www.europarc-deutschland.de/marktplatz-natur/

Contact : Bettina Soethe

bettina.soethe@europarc-deutschland.de



Ehrensache Natur

Nationale
Naturlandschaften



Des participants
au séminaire
« La gouvernance
des espaces
protégés » dans
le Parc National
de Soomaa (EE)
Photo :
Urmas Tartes



La Section Nordic-Baltic

La Section Nordic-Baltic représente les organisations de huit pays nordiques et baltes : la Finlande, la Suède, le Danemark, la Norvège, l'Islande, l'Estonie, la Lettonie et la Lituanie. Les objectifs principaux de la section sont, premièrement, de promouvoir l'échange d'informations et de compétences, et deuxièmement, d'encourager la coopération entre les différents membres, ce afin d'améliorer la gestion des aires protégées. Le secrétariat de la Section est, entre 2012 et 2014, hébergé par le Conseil de l'environnement estonien (Keskkonnaamet). Le président de la Section est Kaja Lotman et son coordinateur Nele Söber.

Nos activités en 2013

Focus sur le 10^{ème} anniversaire

La plupart des activités en 2013 ont été liées à la célébration de notre 10^{ème} anniversaire. Ci-dessous, leur liste non exhaustive.

- Un séminaire dans le parc national de Soomaa (EE) – « La gouvernance dans les aires protégées » – organisé début avril, ayant tenté de savoir si l'efficacité des aires protégées dépendait de leur gouvernance. En effet, dans les pays nordiques et baltes, les aires protégées sont régies par différents modèles ou approches. C'est pourquoi le séminaire s'est porté sur plusieurs exemples (tirés de la section ou d'autres régions d'Europe).
- Un séminaire fêtant notre 10^{ème} anniversaire, dans le parc national de Nuuksio, au Centre-nature Haltia (en Finlande), du 28 au 29 mai 2013. L'événement a rappelé à notre bon souvenir la liste de nos succès dans la conservation de la nature de ces dix dernières années.

- La création de vidéos en Flash pour chacun des membres de la section, afin de montrer la diversité des beautés naturelles de chaque pays membre.

De plus, la section :

- a émis quatre bulletins d'informations (voir <http://nb.euoparc.org/what-we-do/newsletter>) ;
- a organisé deux réunions regroupant les adhérents ;
- a participé aux réunions du groupe de travail sur la Santé et les aires protégées.

Succès et défis

Les plus gros défis pour nous concernent la recherche de nouveaux membres pour EUROPARC, ainsi que pour la section elle-même. Mais des changements positifs sont en cours, et nous penchons plutôt du côté positif de la balance. Un bon exemple nous vient d'Estonie, plus précisément du parc national de Matsalu,



Séminaire organisé à l'occasion du dixième anniversaire dans le Haltia Finish Nature Centre (FI)
Photo : Nele Söber



qui est le premier parc estonien se préparant à une candidature pour être certifié par la Charte et entrer dans le programme. Les points positifs concernent également la coopération transfrontalière entre la Lettonie et l'Estonie. Nous avons bon espoir de développer des projets ensemble ! Enfin, pour clôturer 2013, le secrétariat de la section a effectué une visite en Islande afin de rapprocher les adhérents islandais de la section. On peut dire que de bons progrès ont été ainsi effectués à ce niveau.

L'année à venir

La section Nordic Baltic sera représentée au Conseil en 2014. Par ailleurs, nous aurons l'honneur de prendre en charge la représentation de toutes les sections au conseil d'EUROPARC ! Nous prévoyons d'étendre et de renforcer la collaboration entre les différentes sections, afin de bénéficier des résultats et des expériences de tout le monde.

Les négociations concernant la prochaine présidence de la section seront terminées courant 2014. Nous en informerons les intéressés lors de la dernière réunion des adhérents, pendant la conférence d'EUROPARC 2014.

Finalement, nous voulons organiser trois séminaires, respectivement sur : l'héritage culturel, les prairies boisées et la santé en Estonie.

Pour plus d'informations :
<http://www.europarc-nb.org/home/>

Contact : Nele Söber
nele.sober@keskkonnaamet.ee

Célébration de la
Journée
Européenne des
Parcs en 2013
Photo :
Javier Puertas



EUROPARC Espagne

La Section espagnole a été fondée en 1993. Elle est parrainée par FUNGOBE (Fundacion FG Bernaldez pour les espaces naturels). Elle compte actuellement 26 membres, qui sont tous des administrations publiques. Depuis 2008, le Programme de travail pour les aires protégées 2009–2013 (PdT) — une contribution des aires protégées espagnoles à la Convention sur la biodiversité — forme la clé de voûte des activités de la section.

Nos activités en 2013

Voici ci-après quelques-unes des performances de la section espagnole en 2013.

- Nous avons publié un rapport sur « Les aires protégées et la santé en Espagne », des suites des résultats d'un projet mené par Castilla y Leon et pris en charge par la Fondation Biodiversité.
- Nous avons sorti la 11^{ème} édition du Guide d'EUROPARC Espagne : « Les plans de gestion forestière comme outils de conservation dans les aires protégées ». Ce manuel veut fournir aux administrateurs forestiers un outil pratique à l'élaboration de leurs plans de gestion forestière. Cela contribuerait à de meilleurs résultats par rapport aux objectifs de conservation des aires protégées comprenant des forêts.
- Dans le cadre de la Journée européenne des parcs 2013, la section espagnole a collaboré avec la ville de Madrid, au travers de ses départements Environnement et Santé.

À peu près 600 personnes ont pu apprécier les activités qui se déroulaient sur la journée, dans le plus grand parc intra-muros de Madrid, « la Casa de Campo ».

- La 13^{ème} édition du master Aires naturelles protégées, a été mise sur pied conjointement avec les trois universités de Madrid et EUROPARC Espagne. La formation universitaire a rassemblé 32 jeunes licenciés ou professionnels originaires de plusieurs régions d'Espagne et de 11 pays latino-américains.





Participants au Programme de Master sur les Espaces Protégés 2013
Photo : EUROPARC Spain

Succès et défis

Le programme de travail des aires protégées 2009-2013, introduit par EUROPARC Espagne, a pris fin cette année. Les résultats sont très positifs et très intéressants : 25 séminaires régionaux, 7 manuels ou mémoires, 20 documents d'orientation, 7 formations, 30 assistances technique...

Nous avons eu, nous aussi, un anniversaire, celui de la section espagnole elle-même : nous avons fêté nos 20 ans le 13 novembre, à Séville. Ces deux décennies de travail en collaboration, passées à renforcer le rôle des aires protégées dans la société, ont été merveilleux. Sur le site internet d'EUROPARC Espagne, on peut retrouver toutes les informations relatives au « grand jour », ainsi que son programme et une sélection de photographies (pouvant être téléchargées).

Une vidéo non moins intéressante concernant cette journée est accessible sur Youtube : <http://www.youtube.com/user/redeuroparc>

Enfin, les différents chefs des autorités environnementales compétentes ont signé la déclaration d'EUROPARC Espagne sur l'engagement des aires protégées envers la société en ces temps de crise, appelé le « Engagement de Séville ».

L'année à venir

En 2014, EUROPARC Espagne aidera à la mise en œuvre du Programme Stratégique pour les aires protégées 2020 ; avec le soutien des administrations environnementales, du privé ainsi que d'autres organisations, pour qu'ils développent leur activités au sien de nos aires protégées.

Pour plus d'informations : www.redeuroparc.org

Contact : *Marta Múgica de la Guerra*
marta.mugica@redeuroparc.org

Célébration de la Journée Européenne des Parcs en 2013
Photo : Javier Puertas



Des experts sur les aires protégées en voyage d'étude dans le sud de la France dans le cadre du programme « Dinaric Arc Parks »
Photo : EUROPARC Consulting



Efficace et Expérimentée Notre branche conseil, EUROPARC Consulting, a donné une fois de plus d'excellent résultats



EUROPARC
CONSULTING

Nos activités en 2013

Promouvoir notre travail

Malgré des coupes budgétaires dans toute l'Europe, EUROPARC Consulting a continué d'améliorer sa visibilité dans de nombreux pays. La compagnie a fait sa promotion via Facebook, des articles réguliers, son site Internet et le réseau en ligne LinkedIn. Elle a également assisté à un certain nombre d'événements internationaux, construit des relations plus étroites entre collègues d'EUROPARC et monté un partenariat avec la plate-forme européenne Business and Biodiversity, ce qui a significativement amélioré son profil. Enfin, elle a bénéficié d'une bonne couverture lors de la conférence d'EUROPARC à Debrecen, en Hongrie, ainsi que lors de plusieurs autres événements internationaux, ce qui a certainement accru sa visibilité.

Couvrir de nouveaux territoires – la région de l'arc Dinarique

L'entreprise s'est par ailleurs engagée dans différents projets passionnants à travers l'Europe. Le point culminant de cette participation étant sans doute le projet du parc de l'arc Dinarique, inclus dans le WWF Mediterranean Programme. Il a permis à EUROPARC Consulting d'atteindre pas moins de 75 aires protégées dans la région. Dans le cadre du renforcement des capacités et du

processus d'apprentissage inclus dans cet ambitieux programme, nous avons mis sur pied un groupe de 20 spécialistes des aires protégées – venant de 14 aires protégées de la région de l'arc Dinarique – et de deux représentants de WWF Mediterranean Programme, pour en savoir plus sur le tourisme durable et sur la Charte européenne pour le tourisme durable. Cela s'est passé en mai dernier, en Provence, en France.

Un de nos objectifs est de convaincre le plus grand nombre possible d'aires protégées dans cette région de devenir, en premier lieu, des membres de la Fédération EUROPARC, et puis de viser le statut de la Charte européenne. Dix aires protégées ont déjà adhéré à la Fédération. « Cela montre une fois de plus, dit Wilf Fenten, combien la coopération internationale n'est pas seulement bonne pour les affaires, mais aussi pour les espaces protégés ».

Atteindre l'autre côté de la Manche – le projet international COOL Tourism

EUROPARC Consulting a aussi commencé à travailler sur le projet COOL Tourism, un programme INTERREG pour développer et promouvoir les offres touristiques dans les zones rurales des régions Transmanche en France et au Royaume-Uni.

EUROPARC Consulting GmbH est spécialisée dans les politiques de gestion des aires protégées et les pratiques de gestion qui s'y rapportent. Le directeur général de la société – Wilf Fenten – avec à ses côtés son équipe réduite mais motivée et un groupe international d'experts en gestion des aires protégées, offrent à leurs clients un certain nombre de services dans ce domaine, avec un degré d'expertise élevé quel que soit le sujet, ou presque. En travaillant dans de nombreux pays européens comme elle le fait, EUROPARC Consulting correspond tout à fait à la philosophie de la Fédération EUROPARC, c'est-à-dire aider les aires protégées à développer leur carnet d'adresse et leurs compétences à un niveau international.

Ce partenariat européen regroupant aujourd'hui 11 autorités locales et organisations – d'un côté à l'est et au sud de l'Angleterre, et de l'autre côté dans le nord-ouest de la France –, est basé sur l'idée originale d'un projet de tourisme rural initialement conçu par Visitez le Kent et Pas de Calais Tourisme. Il a pu voir le jour grâce au soutien du programme de coopération transfrontalière européen INTERREG IV A France (Manche) – Angleterre, cofinancé par le Fonds européen de développement régional.

Le projet examinait les possibilités d'accroître le secteur du tourisme rural et d'identifier les obstacles et les défis associés. EUROPARC Consulting va l'aider à créer un tourisme durable à faible impact ; respectueux de l'environnement ; qui protège au lieu de détruire ; sensibilise à l'environnement ; tout en tenant compte des besoins environnementaux, des habitants locaux, des entreprises et des visiteurs. Le but ultime étant que tout tourisme existant soit pleinement durable. « Nous espérons vivement que tout ce travail produira un set d'outils pratiques pour les affaires, estampillé COOL, à destination des entreprises de moyenne et petite taille, pour qu'elles puissent soutenir et être soutenus par le tourisme durable dans les zones rurales » a conclu Wilf Fenten.

Le Tourisme durable en application

Le tourisme durable a continué à être un des points de mire du travail d'EUROPARC Consulting en 2013. Le travail avec la Charte européenne pour le tourisme durable dans les aires protégées

a occupé l'équipe tout au long de l'année. Au total, 15 paysages protégés ont déposé leur candidature et 18 ont renouvelé la leur. Tous ont été acceptés, après une réunion du comité d'évaluation de la Charte, en juillet. C'est toujours un honneur et un privilège pour EUROPARC Consulting de travailler en étroite collaboration avec toutes ces personnes si dévouées du réseau de la Charte.

L'année à venir

On dirait parfois que les défis s'accumulent d'année en année. La compétition est de plus en plus rude, mais nous y sommes préparés et nous nous attendons même à recevoir encore plus d'offres. Veuillez vous assurer qu'EUROPARC Consulting est bien sur votre liste d'appel d'offres, que nous puissions répondre à vos attentes quelles qu'elles soient. Le travail actuel d'EUROPARC Consulting restera bien sûr à l'ordre du jour tandis que nous explorerons les possibilités de nouvelles activités dans différents domaines de travail (mais toujours concernant la gestion des aires protégées). Nous allons aussi essayer d'augmenter encore plus le rayon de notre portée géographique.

Nous espérons ainsi renforcer d'autant le réseau EUROPARC, et qu'ensemble, nous puissions assurer la conservation du patrimoine naturel européen.

Pour plus d'informations : www.europarc.org,
www.facebook.com/europarc.consulting

Contact : Wilf Fenten

wilf.fenten@europarc-consulting.org

En regardant les
grues dans le
Parc National de
Hortobágy (HU)
lors de la
Conférence
annuelle
d'EUROPARC
Photo :
EUROPARC



Nos adhérents

Les membres d'EUROPARC en 2013

2013 a été une grande année, pas seulement pour EUROPARC, mais aussi pour certaines sections et certains adhérents. EUROPARC Espagne a célébré son 20^{ème} anniversaire tandis que la section Nordico-Baltic fêtait son 10^{ème}. Nous sommes particulièrement fiers de plusieurs de nos membres dispersés en Europe qui ont effectué un travail hors pair ces dernières années.

Travailler tous ensemble offre décidément une multitude de opportunités, que ce soit de réseautage, de développer des possibilités de partenariats ou simplement de prendre contact avec des professionnels partageant nos idées. Fin 2013, il y avait près de 360 espaces protégés venant de 36 pays différents qui partageaient nos idées en terme de coopération internationale (dans le but de promouvoir la conservation du patrimoine naturel et culturel européen) adhérents à la Fédération EUROPARC. Si l'on considère tous les membres du réseau EUROPARC, on observe qu'ils sont responsables de la gestion de plusieurs centaines d'aires protégées aux quatre coins du continent, y compris une partie non négligeable des sites Natura 2000 européens.

Même si nous ne pouvons ignorer que les difficultés financières persistent chez la plupart de nos adhérents, nous sommes contents de voir que le taux d'adhésion reste stable. Nous avons même eu le plaisir d'accueillir 27 nouveaux membres en

2013, répartis sur 16 pays (Autriche, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Danemark, Finlande, France, Grèce, Italie, Macédoine, Pays-Bas, Portugal, Roumanie, Fédération de Russie, Serbie, Espagne et Royaume-Uni). Malheureusement, dix de nos membres ont démissionné, et nous avons en plus dû en radier 47 parce qu'ils ne s'étaient pas acquittés de leurs frais d'adhésion depuis deux ans.

La participation des adhérents aux activités d'EUROPARC tout au long de l'année a été excellente. À peu près 300 participants sont venus à la Conférence annuelle en Hongrie. Lors de la cérémonie de remise des prix de la Charte, à Bruxelles, 19 aires protégées ont appris qu'elles avaient réussi avec succès leur évaluation par la Charte en 2013. Il y a donc désormais un total de 119 parcs certifiés par la Charte, se trouvant dans 13 pays distincts. Nous sommes heureux que la plupart de nos aires protégées aient été reconnues par la Charte, et que 5 ans après, elle se portent à nouveau candidates pour une réévaluation. Cela signifie qu'elles reconnaissent l'importance de ce programme.

Parmi les autres événements qui ont eu lieu l'année dernière, nous pouvons citer : la réunion TransParcNet dans le parc naturel Maas-Schwalm-Nette (NL/DE) ; le Camp international des Juniors rangers dans le parc national de la forêt de Bavière



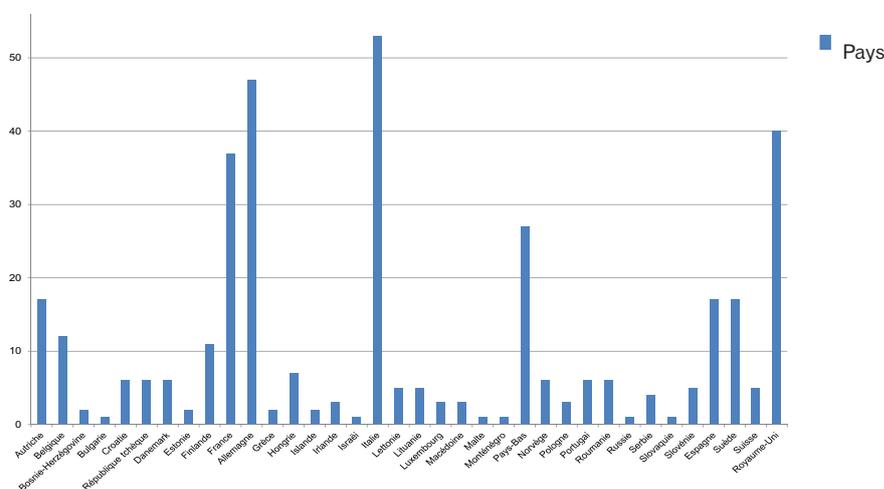
Assemblée Générale - session 2013
Photo : EUROPARC

(DE), avec cette fois-ci le plus grand nombre d'aires protégées participantes – 14 au total ; ainsi que de nombreuses réunions concernant les groupes de travail et les sections. Enfin, nos adhérents sont également actifs au sein de divers projets internationaux et ont contribué régulièrement aux publications d'EUROPARC.

Pour plus d'informations : www.europarc.org/who-we-are/our-members

Contact : Meldra Langenfelde
m.langenfelde@europarc.org
Brigida Napolitano
b.napolitano@europarc.org

Nombre de membres EUROPARC par pays



Les membres d'EUROPARC classés par catégories

- Groupe A : pays et organisations gouvernementales nationales
- Groupe B : provinces, régions, Länder, comunidades, etc.
- Groupe C : parcs nationaux, parcs naturels, aires protégées
- Groupe D : autres organismes officiels, associations, instituts, sociétés
- Groupe E : Organisations Non Gouvernementales (nationales ou internationales)
- Groupe F : associations de soutien
- Groupe H : membres d'honneur



Rapport financier

BALANCE SHEET

	2013	2012
ACTIFS		
Crédits		
Total crédits fixe	5 862,40	5 995,00
Capital d'apport dans des entreprises affiliées (EUROPARC Consulting)	118 000,00	118 000,00
Total des actifs	228 071,76	248.508,45
Total des actifs	351 934,16	372.503,45
PASSIFS		
Profit Reserve	289 169,10	293 954,67
Débts		
Provisions	17 409,00	23 525,02
Dettes à court terme	45 356,06	55 023,76
Total des ressources et des débits	351 934,16	372 503,45



EUROPARC
F E D E R A T I O N

INCOME AND EXPENDITURE

	2013	2012
Revenus		
Cotisations des membres	281 139,50	310 783,00
Financements		
Financements de la CE	105 504,00	0,00
Financements pour projets	31 400,00	49 696,76
Autres revenus	53 680,70	41 765,61
Total des revenus	471 724,20	402 245,37
Dépenses Simplifiée		
Total des coûts du personnel	284 798,81	237 795,93
Total des coûts de bureau	26 872,74	23 912,07
Total déplacements et subsistance	76 386,95	39 066,15
Total autres coûts	19 187,76	20 097,04
Total dépenses générales	23 435,26	33 044,02
Total des frsris de projets	16 339,40	17 472,14
Total Assistance extérieure et rétributions professionnelles	29 488,85	31 523,32
Coûts total	476 509,77	402 910,67
Résultat	-4 785,57	-665,30

Nous contacter*

Le Conseil

Président :

Thomas Hansson (SE)
thomas.hansson@lansstyrelsen.se

Membres du Conseil :

Rolands Auzins (LV)
rolands.auzins@dap.gov.lv

Marian Jager-Wöltgens (NL)
majjager@hetnet.nl

Ignace Schops (BE)
Ignace@rlkm.be

Trésorier :

Paulo Castro (PT)
pvcastro.natura@gmail.com

Dominique Lévêque (FR)
dominique.leveque@ccgvm.com

Gabor Szilagyi (HU)
gabor@hnp.hu

Eric Baird (UK)
ericgbaird@gmail.com

Audit interne :

David Cameron (UK)
DavidCameron@cairngorms.co.uk

Giampiero Sammuri (IT)
presidente.federparchi@parks.it

Représentant des Sections :

*Carles Castell (ES) castellpc@diba.cat

La Direction d'EUROPARC

Siège d'EUROPARC :

Waffnergasse 6
93047 Regensburg
Germany
Tel: 0049 941 59935980

Directrice :

Carol Ritchie
c.ritchie@europarc.org

Chargées de communication :

*Julia Schönhärl
j.schoenhaerl@europarc.org

Dea Mijakovac
d.mijakovac@europarc.org

Adjoint administratif principal :

Brigida Napolitano
b.napolitano@europarc.org

Bureau à Bruxelles :

Boulevard L. Schmidt 64
1040 Bruxelles
Belgium
Tel: 0032 2 7390315

Chargé de mission politique :

Federico Minozzi
f.minozzi@europarc.org

Administrateurs exécutifs :

*Heike Blankenstein
h.blankenstein@europarc.org

Meldra Langenfelde
m.langenfelde@europarc.org

Adjoint administratif :

Katrin Varnhagen
administration@europarc.org

Chef de projet :

Petra Schultheiss
p.schultheiss@europarc.org

Stagiaires :

*Adina Procovanu
a.procovanu@europarc.org

Iulia-Alina Baidac
ia.baidac@europarc.org

Les sections d'EUROPARC

EUROPARC Atlantic Isles :

Richard Blackman
richard.blackman@europarc-ai.org
www.europarc-ai.org

EUROPARC Allemagne :

Bettina Soethe
info@europarc-deutschland.de
www.europarc-deutschland.de

EUROPARC Nordic-Baltic :

Nele Söber
Nele.Sober@keskkonnaamet.ee
www.europarc-nb.org

EUROPARC République Tchèque :

Jakub Kašpar
jkaspar@krnap.cz
www.europarc.cz

Federparchi — EUROPARC Italie :

Francesca Cacciacarne
francesca.cacciacarne@parks.it
www.europarc.it

EUROPARC Espagne :

Marta Múgica de la Guerra
martamugica@redeuroparc.org
www.redeuroparc.org

EUROPARC France :

Katy Monier
kmonier@parcs-naturels-regionaux.fr
www.europarc-fr.org

EUROPARC Consulting

Wilf Fenten
wilf.fenten@europarc-consulting.org
www.europarc-consulting.org

Restez connectés via Facebook et Twitter @EUROPARC
www.europarc.org



* Nous attirons votre attention sur le fait que les contacts marqués d'une étoile datent de 2013. Pour être tenu au courant des dernières nouvelles : www.europarc.org.

40 Jahre Arbeiten für die Natur. 40 ans au service de la nature 40 Years Working for Nature

Mentions légales :

Droits d'auteur/Rédaction : Fédération EUROPARC 2014

Édité par : direction de la Fédération EUROPARC

Traductions : ALPS-LaRete (An-All, All-An) Francesca Nasetti, francesca.nasetti@gmail.com ;
Julie Cotsaftis (An-Fr), lullinette@gmail.com ;
Helene Ericke (Fr-All, All-Fr), uebersetzung-ericke@t-online.de

Conception graphique : Václav Hraba, atelier-hraba@volny.cz

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à cette édition du rapport annuel.



Financé par l'Union européenne. La publication de ce rapport annuel a été financée dans le cadre du programme de financement LIFE+ de la Commission européenne (programme de subventions de fonctionnement pour les ONG environnementales européennes). Le contenu de cette publication ne reflète pas l'opinion officielle de l'Union Européenne. La responsabilité pour l'information et les opinions exprimées dans cette publication revient entièrement aux auteurs.



www.europarc.org